

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

UNIA

N° 12

28^e année · vendredi 29 août 2025

www.evenement.ch · redaction@evenement.ch · Tél. +41 21 321 14 60

le bimensuel du syndicat UNIA

JAA CH-3000 Berne 16 P.P. / Journal Poste CH SA



MANU FRIEDERICH

Soutenue par un large front d'acteurs, dont Unia, la pétition qui demande huit semaines de vacances pour les jeunes en apprentissage a connu un succès fulgurant. Plus de 170 000 signatures ont été déposées à Berne, pour un enjeu qui touche à la santé au travail. **PAGE 4**

POINT DE MIRE

Touche pas à mon dimanche!

Rocco Zacheo

L'écrivain et homme d'Etat anglais Joseph Addison (1672-1719) a eu cette belle formule, très imagée, pour qualifier le septième jour de la semaine: «Le dimanche, disait-il, efface la rouille de la semaine.» Et il est vrai que les heures d'oisiveté que nous offre ce temps suspendu, durant lequel nous pouvons assouvir toute sorte de passions personnelles, nous consacrer aux besoins restés en souffrance, nous tourner vers nous-mêmes et vers nos proches, et bien, ces heures s'avèrent toujours providentielles. Car c'est à travers elles que nous rétablissons le bien-être physique et l'équilibre psychique mis sous pression durant le restant de la semaine, lorsqu'on est une personne active dans le monde du travail. Alors oui, on affirme par là une évidence, on assène une vérité établie depuis des siècles. Le temps libre recèle des vertus granitiques qu'on ne pourra pas contester. Il faudrait plonger une dernière fois vers le passé, un passé très éloigné, pour

être conforté dans cette vérité. La sacréité du dimanche? Tiens, l'empereur Constantin l'a figée une fois pour toute dans le calendrier, en la dédiant au soleil. Et, bien sûr, au repos absolu du corps et de l'esprit. C'était en l'an 321 de notre ère...

La sagesse des anciens ne semble plus compter pour grand-chose aujourd'hui. C'est du moins ce que laissent entendre certains élus fédéraux à travers des actions parlementaires à la teneur résolument ubuesque. Ainsi, une initiative du Canton de Zurich, déposée au Parlement, veut renverser la table et s'attaquer à ce droit fondamental des travailleuses et des travailleurs qui consiste à faire autre chose que trimer durant le jour dont il est ici question. L'assaut est frontal et décomplexé. Il se permet de transformer l'exception en règle: vous pouviez travailler quatre dimanches par semaine au maximum? Il faudra passer désormais à douze! On reconnaîtra à cette proposition totalement amnésique des volontés du peuple - celui-ci s'est exprimé le plus souvent contre ce genre d'atteintes, à l'échelle cantonale - une qualité stupéfiante. Elle a réussi à coaliser contre elle un vaste front, (l'«Alliance pour le dimanche»), solidaire et étonnamment élec-

ticique, qui entend se battre avec détermination. Rarement dans ce pays, on aura vu assis à la même table une trentaine de syndicats, dont

Unia, des partis politiques, des organisations féminines, des représentants des Eglises catholique et réformée ainsi que des membres de la Société suisse de médecine du travail. Cette coalition est là pour faire entendre avec pugnacité des arguments qui devraient tomber sous le sens. Arguments dévoilés de manière limpide par la recherche commanditée par Unia

L'empereur Constantin a dédié le dimanche au soleil. Et, bien sûr, au repos absolu du corps et de l'esprit. C'était en l'an 321 de notre ère...

au Centre interdisciplinaire pour les études de genre de l'Université de Berne. On y (ré)apprend notamment que 15,6% des actifs travaillent le dimanche et que 7,9% le font irrégulièrement. Sans surprise, on relève que les femmes et les migrants en situation précaire y sont surreprésentés. On rappelle par ailleurs les conséquences néfastes du travail dominical sur la santé des personnes concernées: trouble du sommeil, dépression, épisode émotionnel, maladies cardiovasculaires... Et on ne parle pas de l'atteinte portée à la vie familiale, sociale, sportive ou spirituelle.

Le projet en discussion à Berne place donc, sur le terrain politique, une ligne rouge qu'il ne faudra pas franchir. Car rien ne justifie qu'on sacrifie le septième jour sur l'autel du consumérisme effréné et de la flexibilité à tout va. Aucun argument n'est pertinent quand il s'attaque au droit au repos des travailleuses et des travailleurs. ■

PROFIL



Reza Fathi, la liberté pour horizon.

PAGE 2

ÉCONOMIE

Vigilance sur les taxes douanières.

PAGE 3

SANTÉ

Personnel des soins en révolte.

PAGE 4

ÉCOLOGIE

La lutte contre le plastique continue.

PAGE 8

LA LIBERTÉ COMME DESTINATION

Animateur socioculturel et moniteur de théâtre, Reza Fathi a fui seul l'Iran à l'âge de 16 ans, escorté par sa volonté de vivre libre et ses rêves artistiques.

Sonya Mermoud

C'est une personne sensible et complexe. Chaleureuse et réservée à la fois. Optimiste et pourtant peu encline à croire en l'être humain même si persiste l'espoir. Désireuse d'avoir un impact sur le monde, tout en mesurant les difficultés liées à cette volonté. Iranien d'origine, Reza Fathi a quitté sa patrie à l'âge de 16 ans. Il est parti avec son meilleur ami. Et avec l'aval de son père, comédien, metteur en scène et auteur de pièces de théâtre. «Il m'a dit: "Tu n'es pas né dans le bon pays"», raconte le jeune homme de 25 ans indiquant avoir eu des débâcles avec la police des mœurs et rêvant d'une vie offrant davantage de possibles. En particulier dans le domaine auquel il s'intéresse déjà, l'art, réprimé dans sa patrie.

L'adolescent d'alors prend l'avion pour la Turquie, puis rejoint la Grèce en bateau, où il passe cinq mois dans un foyer pour mineurs non accompagnés. Une étape où il effectue son premier tatouage, imprégnant sur les phalanges de sa main droite les lettres formant le mot *free, libre!* Depuis, de nombreux autres dessins et inscriptions sur ses bras ancrent dans sa peau des moments importants de sa vie, dont un visage à l'expression figée dans la douleur, prisonnier d'une aile... Ou encore, le célèbre poème *Chanson d'automne* de Paul Verlaine. Mais revenons à notre récit.

EXISTER HORS D'UN STATUT

Le jeune exilé projette de poursuivre sa vie en France après s'être fait des amis de ce pays, mais les attentats perpétrés en novembre 2015 à Paris compliquent la donne et l'en dissuadent. Il opte pour la Suisse qu'il rejoint par avion l'année suivante. Un voyage financé par la vente de la maison de la famille en Iran. Arrivé dans nos frontières, Reza Fathi dépose une demande d'asile. Rejetée, comme son recours. Il finit par obtenir en 2019 un permis B humanitaire. Dans l'intervalle, l'Iranien n'a pas perdu son temps. Il a pris des cours intensifs de français, commencé le théâtre et suivi des stages avec la comédienne Isabelle Baudet à Vidy, à Lausanne.

A 19 ans, il présente sa première pièce, *Retrouvailles*, inspirée de son parcours. Une démarche qui lui permet d'interagir différemment avec la société d'accueil, de faire valoir d'autres facettes de sa personnalité, au-delà de son statut. Quant au texte, il l'a écrit en marge de son apprentissage d'horloger à l'Ecole technique de la vallée de Joux. Trois années qu'il a appréciées. «Mais il me manquait la passion pour exercer ce métier. Et on n'a pas beaucoup d'impact sur le monde avec un emploi comme celui-là», estime Reza Fathi, qui continue d'écrire et suit une formation d'éducateur. Parallèlement, il œuvre comme animateur socioculturel et moniteur de théâtre pour le Service de la cohésion sociale de Chavannes-près-Renens.

BESOIN D'EXPRESSION

«Je travaille avec des jeunes âgés de 4 à 5 ans jusqu'à 18 ans. Mon activité consiste à favoriser la création de liens, à les accompagner au quotidien et à les inviter à se forger des avis», précise Reza Fathi, qui collabore aussi ponctuellement avec l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés. «On me contacte pour des jeux de rôle, des témoignages, des actions de sensibilisation du public.» Questionné sur ce qui lui a le plus pesé lors de ses premières années en Suisse, le jeune homme répond sans hésiter: la langue, que désormais il maîtrise. «Le plus dur était de ne pas pouvoir m'exprimer. Je supportais mal aussi mon statut de réfugié, plein d'incertitudes et limitant ma liberté de mouvement.»

Citoyen du monde comme il se définit lui-même, Reza Fathi souligne être aujourd'hui bien intégré dans nos frontières et apprécie l'organisation, le côté bien cadre de la Suisse. Toujours en contact avec son père resté au pays, il n'imagine pas revoir sa patrie et le reste de la famille, qui lui manque, sans acquérir la nationalité helvétique. «Trop de craintes», confie celui qui a depuis été rejoint par sa sœur, reconnue comme réfugiée, et plus tard, par sa mère, en procédure d'asile. Les deux femmes ont, elles aussi, transité par la Grèce avant de solliciter la protection de Berne.

UNE VIE SANS PEUR

«Le bonheur, c'est de n'avoir pas peur du futur. De trouver sa place dans la société. D'être satisfait de soi, en paix et en harmonie.» Un regard qui amène Reza Fathi, en couple et père d'un enfant de bientôt 1 an, à se dire heureux, estimant que, même si c'est difficile, «on peut conduire sa vie». Et ce alors qu'il a différents projets professionnels et artistiques en tête, notamment d'écriture. «Un moyen de transmettre son opinion», insiste le migrant, toujours dans ce souci d'agir, d'avoir de l'influence, de transformer positivement les problèmes avec cette

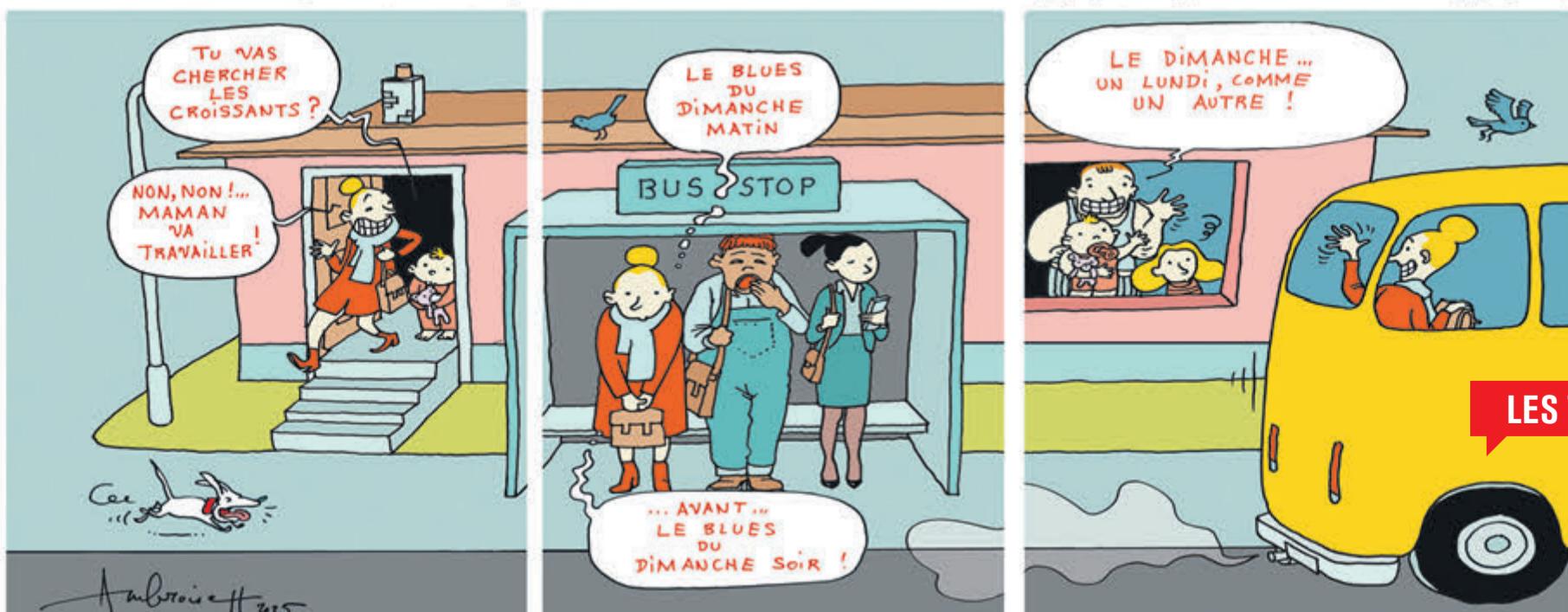


Reza Fathi associe le bonheur à un futur sans peur, en ayant trouvé sa place dans la société.

posture digne qui le caractérise. Et qui aurait volontiers échangé avec un Camus ou un Sartre, sur les questions existentielles par exemple. De son côté, il précise croire aux énergies et penser que la vie a le sens qu'on lui donne. Fin observateur, sensible sans pour autant laisser libre cours à ses émotions, le rire mis à part - «Je me protège» - respectueux des autres, Reza Fathi se désole du manque de communication. Et cela aussi bien entre les individus qu'au niveau des Etats. «L'absence d'empathie, de compréhension me fâche», indique l'homme, qui trouve dans la musique, les sports

de raquettes, le cinéma et la lecture des moyens de se ressourcer, et du réconfort auprès de la famille et des amis. Quant aux rôles qu'il apprécie le plus au théâtre, Reza Fathi mentionne ceux empreints de mélancolie. Et cite, sans hésiter, au rang de ses animaux préférés, le renard. Non pas pour le caractère rusé qu'on lui prête, mais car il l'a interprété dans *Le petit prince*. Il note avoir été touché par sa solitude et, en même temps, par sa volonté d'être apprivoisé, de cohabiter. De quoi résonner avec son parcours... ■

CERTAINS MILIEUX ÉCONOMIQUES POUSSENT AU TRAVAIL DOMINICAL MALGRÉ SES ASPECTS NÉFASTES !



«CES DROITS DE DOUANE NE DOIVENT PAS SERVIR DE PRÉTEXTE À DES LICENCIEMENTS»

Pour Yves Defferrard, responsable du secteur Industrie chez Unia, les taxes à l'importation fixées par l'administration Trump doivent rendre vigilants aux actions des employeurs et à la manière dont le Conseil fédéral mène les négociations.

Propos recueillis par
Iwan Schauwecker, «Work»

Quelle a été votre première réaction face à ces droits de douane de 39% pour l'industrie?

Ces droits de 39% sont bien sûr très contrariants, car ils pénalisent l'industrie suisse de manière unilatérale et arbitraire. Mais nous ne devons pas céder à la panique. Je connais l'industrie suisse depuis trente ans et j'ai déjà vécu plusieurs crises. L'ensemble de l'économie d'exportation est touché par la force du franc suisse. Nous ne parlons ici que des exportations vers les Etats-Unis, qui représentent 17% des produits exportés. Ce chiffre est important et a souvent été exagéré ces dernières semaines.

L'industrie suisse devrait-elle se résigner à ces nouveaux droits de douane?

Non, il faut absolument poursuivre les négociations avec les Etats-Unis, mais sans délocalisation d'emplois et sans promesse d'investissements de plusieurs milliards aux Etats-Unis. De plus, il existe encore une marge de manœuvre dans l'application des droits de douane. Certaines entreprises ont constitué des stocks aux Etats-Unis ou peuvent réduire la charge douanière grâce au *tariff engineering*.

Vous ne craignez donc pas la perte de dizaines de milliers d'emplois?

S'il y a des licenciements, nous



Yves Defferrard.

analyserons la situation en détail et nous nous battons si nécessaire. Les droits de douane ne doivent en aucun cas servir de prétexte à des licenciements et à la délocalisation de la production. Heureusement, nous disposons en Suisse du chômage partiel. La caisse de chômage prend ainsi en charge une grande partie des salaires des entreprises qui connaissent temporairement des difficultés. Avec les employeurs, nous demandons que la durée maximale de perception soit portée de 18 à 24 mois. Pendant cette période, de nouveaux débouchés peuvent également être trouvés afin de réduire la dépendance vis-à-vis des exportations américaines.

Et comment Unia peut-elle soutenir les travailleurs et les travailleuses de l'industrie dans cette situation?

Nous sommes très proches de nos régions et nous venons d'organiser une rencontre nationale pour les représentants du personnel de l'industrie, afin de montrer comment les commissions du personnel peuvent négocier avec les directions et d'informer sur les possibilités de chômage partiel.

Qu'est-ce que le «tariff engineering»?

On peut évoquer, par exemple, les prestations de services ou les droits de licence et de marque. Ils ne sont pas soumis à des droits de douane s'ils peuvent être distingués des produits exportés. Les grandes entreprises disposent de leurs propres services pour réduire ainsi leur charge douanière. Les petites et moyennes entreprises sont désavantagées à cet égard. La Confédération devrait veiller à ce qu'elles puissent également bénéficier des conseils appropriés de la promotion des exportations financée par l'Etat.

Et quelles sont les revendications politiques d'Unia auprès du Conseil fédéral?

Avec l'USS, nous demandons une rencontre entre les partenaires sociaux et le gouvernement. Le Conseil fédéral ne doit pas chercher des solutions seul ou uniquement avec les employeurs. La conduite des négociations avec la «Team Switzerland» et la participation unilatérale des intérêts des entreprises et des financiers est inacceptable! Les syndicats doivent absolument être impliqués.

Les syndicats réclament depuis longtemps une politique industrielle publique: y a-t-il encore de l'espoir?

Dans le canton de Vaud par exemple, nous avons déjà convoqué des assises de la place industrielle cantonale et, à Genève, nous menons également des discussions avec les dirigeants d'entreprises industrielles et le gouvernement. Dans le cas de Stahl Gerlafingen et de Swiss Steel, le Parlement a également assuré, au niveau national, le soutien de l'Etat à une industrie clé.

Pourtant, le Conseil fédéral ne mène toujours pas de politique industrielle active...

Non, malheureusement! Une véritable politique industrielle nécessiterait de réfléchir à ce qui doit être fait à court, moyen et long terme. Il faut une volonté politique de préserver le secteur industriel en Suisse. Et il faut une analyse approfondie avec les partenaires sociaux sur les entreprises et les produits indispensables à la Suisse. Avec la guerre en Ukraine, nous sommes toujours dans une situation très fragile, et le Covid a également montré à quelle

vitesse des problèmes d'approvisionnement peuvent survenir. Nous n'avons pas seulement besoin d'un Office fédéral de l'agriculture, nous avons enfin besoin d'un Office fédéral de l'industrie. Et il faut un fonds pour les industries qui sont importantes pour nous.

Existe-t-il des modèles pour ce type de fonds souverains?

Oui, le Japon et Singapour disposent de fonds souverains solides. Aux Etats-Unis également, les entreprises industrielles sont financées par l'Etat. En Suisse, nous avons également une entreprise financée par l'Etat et semi-privée: il s'agit du fabricant d'armes Ruag. Pourquoi cela est-il possible dans le domaine militaire et pas dans celui de la protection du climat? Et pourquoi continuons-nous à investir des milliards dans les actions d'entreprises américaines avec notre Banque nationale au lieu d'investir dans la transition écosociale et dans l'emploi en Suisse? Ce sont des questions que nous devons nous poser aujourd'hui! Et le Conseil fédéral doit enfin apporter les bonnes réponses. ■



L'industrie horlogère risque de payer un lourd tribut à la suite de la hausse des droits de douane aux Etats-Unis.

Les femmes enceintes au bénéfice du chômage sont toujours pénalisées

La Commission du Conseil des Etats refuse de protéger cette catégorie lorsqu'elle est en incapacité de travail ou qu'elle arrive en fin de droit



On estime à 500 le nombre de victimes en Suisse qui subissent chaque année une double coupe dans les prestations sociales.

Rocco Zacheo

On peut être dans l'attente d'un heureux événement et passer un très mauvais moment lorsqu'on est femme et qu'on est au bénéfice des prestations du chômage. C'est un scénario que connaissent chaque année des centaines de personnes en Suisse, qui doivent faire face aux mécanismes pernicieux permettant de les exclure de ce droit fondamental. Il en est ainsi pour celles qui se retrouvent en incapacité de travail pour des raisons médicales. Dans ce cas, l'assurance chômage ne donne accès qu'à 30 indemnités journalières, même dans le cas où les personnes concernées ont cotisé durant de longues années. De fait, cela pousse vers une possible situation de détresse cette catégorie fragilisée sur le marché du travail. Il en est également ainsi pour toutes celles qui arrivent en fin de droit avant d'avoir accouché. Pour elles, la peine est double: il y a d'une part la perte des indemnités chômage, mais également l'impossibilité de percevoir les allocations de maternité.

Sur le front social, le cadre réglementaire en question provoque des dégâts considérables: on estime à 500 le nombre de victimes qui subissent chaque année la double amputation dans leurs budgets. Pourtant, la Commission du Conseil des Etats n'a pas jugé utile de prendre en compte les arguments permettant de corriger le tir. A la majorité de ses membres - plutôt âgés et pour la plupart de sexe masculin - l'entité de la Chambre haute a refusé de donner davantage de protection à ces citoyennes. Ce qui a fait réagir l'Union syndicale suisse (USS). Dans un communiqué daté du 15 août, l'organisation souligne que, «selon les chiffres de l'administration, prolonger le droit aux indemnités journalières pour les femmes enceintes coûterait à peine 0,12% des dépenses totales de l'assurance chômage - une somme négligeable pour le budget de l'assurance sociale, mais décisive pour les femmes concernées». L'USS se tourne désormais vers le Conseil des Etats et lui demande de «corriger cette décision sommaire et injuste» et de «faire un pas important vers davantage d'égalité». ■

LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES EXPLOSENT EN SUISSE

Un 20^e féminicide a eu lieu dans le pays en 2025. Aude Spang, secrétaire à l'égalité chez Unia, pointe l'inaction des politiques et la montée des idées conservatrices face au mouvement féministe.

Manon Todesco

Le 5 juillet dernier, dans le canton de Fribourg, à Givisiez, on déplorait un nouveau féminicide. Cette actualité s'est encore assombrie le 20 août à Corcelles, où un homme a tué son épouse et ses deux filles. C'est le 20^e crime de genre depuis le début de l'année en Suisse. «Deux féminicides ont eu lieu, en avril puis en juillet, alors que cela faisait près de dix ans qu'un tel crime n'avait pas été recensé à Fribourg», commente Aude Spang, secrétaire à l'égalité chez Unia. C'est symptomatique de l'explosion des violences sexistes et sexuelles (VSS) en général.» Mais au-delà de l'émotion que ces faits ont suscité, il y a une dimension aussi politique, à savoir dénoncer la responsabilité de l'Etat qui se rend coupable de ne pas avoir suffisamment protégé ces femmes.»

QUE FONT NOS DIRIGEANTS?

Rappelons que le terme féminicide, utilisé d'abord dans les années 1990 en Amérique latine pour décrire les meurtres en série de femmes, notamment au Mexique et au Guatemala, désigne l'assassinat volontaire d'une femme, au simple motif que c'est une femme. La plupart du temps l'auteur du meurtre est le conjoint ou l'ex-conjoint et, très souvent, ces femmes avaient déposé une plainte pour violences et/ou l'avaient quitté ou tenté de le quitter. En Suisse, 18 femmes ont été tuées en 2023 et 20 en 2024, des chiffres qui ne

tiennent pas compte des cas qui n'ont pas été rendus publics. «La faute, selon Aude Spang, revient à l'inaction des autorités, qui, face à un mouvement féministe de plus en plus grand et actif, répond par des «mesurettes» ou des «déclarations de principe» sans jamais prévoir les ressources suffisantes en termes de budget. «Tous les acteurs et actrices impliqués portent des revendications qui permettraient d'améliorer la situation, mais rien ne bouge, déplore-t-elle. Tout est toujours compliqué ou remis au lendemain faute de moyens. Alors que les budgets de l'armée semblent illimités, les coupes dans les services publics ont un impact direct sur les vies de femmes et les politiques de droite et d'austérité renforcent les violences sexistes et sexuelles.»

En jeu aussi, la montée du masculinisme et de l'extrême droite qui prônent la domination masculine et renforcent les rôles genrés. «Le moment le plus dangereux pour les femmes est celui de la séparation, quand elles cherchent à sortir de l'emprise de leur partenaire.» La série britannique à succès *Adolescence*, sur Netflix, aborde ces questions très actuelles de radicalisation masculiniste des jeunes hommes sur les réseaux sociaux. Autre exemple en France, en un an, trois attaques se revendiquant de l'idéologie «incel»* ont été neutralisées et la dernière, à Saint-Etienne, a été confiée à la justice antiterroriste. «Face à la lutte féministe, il y a un dur-

THIERRY PORCHET



En Suisse, 18 femmes ont été tuées en 2023 et 20 en 2024, des chiffres qui ne tiennent pas compte des cas qui n'ont pas été rendus publics.

cissement chez certains hommes qui se sentent menacés et qui répondent par un virilisme exacerbé, qui pointent les femmes comme les responsables de tous leurs maux et qui les opposent aux hommes, poussant ces derniers à la haine», explique la syndicaliste.

DES IDÉES ET DES SOUS

Qu'est-ce que le mouvement féministe suisse propose? Les revendications élaborées à l'occasion du 14 juin 2023 sont encore d'actualité. Il y a d'abord l'urgence d'un plan national de luttes contre les violences sexistes et sexuelles, qui soit pérenne et doté d'un budget à la hauteur du problème. «Il faut aussi prendre le problème à la racine et investir dans l'éducation et la

prévention dès le plus jeune âge, car les violences sont systémiques», insiste Aude Spang. La protection des victimes est aussi cruciale via des structures et des places d'accueil en nombre suffisant et du personnel formé pour prendre en charge les victimes à chaque étape de la procédure. «La réalité aujourd'hui, c'est que la police et les juges font preuve d'une grande ignorance, voire de mépris, et passent à côté de ces situations.» Enfin, les collectifs féministes exigent un observatoire recensant les VSS et la stricte application de la Convention d'Istanbul** sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique. Unia, en tant que syndicat, a été actif et

présent ces dernières années lors des manifestations contre les VSS, et notamment en lien avec les violences au travail. Il participe chaque année à la campagne des 16 jours contre les violences de genre dans le cadre du 25 novembre et il prépare une campagne nationale contre le harcèlement sexuel et les violences sexistes au travail. ■

* Communautés en ligne de «célibataires involontaires» qui peuvent attiser du ressentiment envers les femmes, voire de la misogynie, et même la promotion de la violence contre les femmes et les hommes épousant sur le plan sexuel.

** coe.int/fr/web/istanbul-convention

Les huit semaines de vacances pour les apprentis suscitent un soutien massif

Remise au Conseil fédéral, la pétition qui demande davantage de congé pour la filière a récolté plus de 170 000 signatures en deux mois seulement.

Rocco Zacheo

Le temps était particulièrement maussade à Berne, en ce 21 août. Mais on pourrait dire qu'un rayon lumineux a éclairé la place Fédérale en début d'après-midi, au moment où la pétition pour huit semaines de vacances pour les apprentis a été remise aux autorités fédérales. L'appel, porté et soutenu par une large alliance – dont l'Union syndicale suisse (USS) –, a connu un succès foudroyant:

en deux mois à peine, elle a obtenu le soutien de 176 447 signataires. «C'est un chiffre historique en faveur des apprentis, s'exclame Félicia Fasel, présidente de la Commission jeunesse au sein de l'USS. Ceux-ci ont besoin d'une voix en politique.» L'adhésion des citoyens est donc solidaire. Elle confère une légitimité accrue aux revendications de jeunes en formation qui réclament un meilleur équilibre entre les temps de congé et ceux consacrés au travail et à l'école. La requête se justifie d'autant que d'autres filières, celles du gymnase ou des écoles de culture générale, bénéficient de treize semaines de coupure par année, quand les apprentis doivent se contenter de cinq semaines.

ATTRACTIVITÉ EN BERNE

L'inégalité de traitement, couplée avec la surcharge que provoque la double contrainte école/travail, a des répercussions sur l'équilibre et le devenir des apprentis. Des enquêtes ont prouvé que deux tiers d'entre eux souffrent de troubles psychiques. D'autres données statistiques montrent qu'un apprenti sur quatre abandonne sa formation. Un constat s'impose ainsi depuis plusieurs années: l'attractivité de la filière subit une érosion constante et notable. Vincent, fraîchement diplômé en tant que planificateur électrique, explique: «Avec huit semaines de vacances, nous réduisons la charge sans diminuer les exigences. Nous investissons au contraire dans la qualité, la sécurité et l'avenir de nos professionnels.»

Lui fait écho la détermination de Léa, en troisième année d'apprentissage de coiffure: «Nous ne lâcherons pas tant que les apprentis n'auront pas obtenu huit semaines de vacances.» Les signatures déposées auprès de la Chancellerie fédérale traduisent un besoin partagé par un grand nombre de jeunes citoyens, mais également par le corps enseignant et par les spécialistes de la formation. Pour Lara, elle aussi en formation, ce succès représente «une étape importante, mais ce n'est qu'un début. La suite, c'est de continuer à écouter réellement les apprentis et à prendre en compte leur vécu. Il faut que le système de formation s'adapte à leurs besoins, à leur santé, à leur équilibre.» ■



Remise de la pétition sur la place Fédérale, à Berne, le 21 août.

LES PROFESSIONNELS DES SOINS DE SANTÉ BIENTÔT DANS LA RUE

Face aux réponses inadéquates du Conseil fédéral, la branche fera entendre sa voix le 22 novembre prochain à Berne.

Rocco Zacheo

C'est une question qui commence à dater et à laquelle des milliers de professionnels de la santé attendent une réponse concrète et crédible. En novembre 2021, le peuple suisse disait à une large majorité (61% des votants) oui à des soins infirmiers forts. Avec l'adoption de l'initiative populaire, une perspective nouvelle s'ouvrait pour tout un secteur sous pression; des solutions pouvaient être envisagées face à la pénurie de personnel et à la conséquente dégradation de la qualité des prestations fournies. Le nouvel article constitutionnel, le 117b, prévoit en effet que la Confédération et les cantons garantissent un nombre suffisant de soignantes et de soignants dans les établissements et qu'une réglementation contrainte régisse les conditions de travail dans la branche. Ce saut qualitatif devant se faire par un investissement massif dans le domaine de la formation de nouveaux professionnels, durant huit ans, à hauteur maximale d'un milliard de francs.

DÉPART EN CASCADE

Alors que le Parlement a approuvé en décembre 2022 le plan d'encouragement à la formation, une vaste plateforme constituée notamment par des syndicats – dont Unia –, des associations d'employeurs et de professionnels, dénonce aujourd'hui le projet de loi du Conseil fédéral (débattu désormais dans les commissions parlementaires) qui apporte des réponses jugées largement insuffisantes. «Ce projet de loi en discussion manque, pour l'instant, de tout: il ne comprend pas de prescriptions pour des dotations minimales, aucune incitation pour un financement suffisant, et quant aux «meilleures» conditions de travail attendues, les dispositions de ladite loi ne sont que du vent», analysent les acteurs de la santé. Qui réclament la mise en application de l'initiative conforme à la volonté de celles et ceux qui travaillent au contact des patients et des résidents. Un appel à manifester est ainsi lancé: rendez-vous le samedi 22 novembre prochain sur la place Fédérale à Berne, dès 14h15.

Unia, avec ses partenaires de lutte, a déjà exprimé dans un passé récent son inquiétude quant à l'état du secteur des soins. Une déclaration mentionnait la dégradation des conditions de travail, en particulier à la suite de la pandémie de Covid-19, qui a généré des arrêts maladie et des départs en cascade. Elle évoquait également le vieillissement de la société, qui engendrera à court et moyen terme des besoins grandissants. Pour y répondre, il faudra non seulement financer la formation mais rendre également plus attractifs les métiers liés aux soins, à travers une valorisation des salaires et des indemnités. ■

SYNDICATS, ÉGLISES ET MÉDECINS UNIS CONTRE LE TRAVAIL DOMINICAL

Alors que le Parlement envisage d'autoriser les commerces à ouvrir douze dimanches par an, un front commun s'oppose à ce projet, avec une nouvelle étude à l'appui.

Antoine Grosjean

Ce n'est pas tous les jours que les syndicats et les milieux religieux tirent à la même corde. Il fallait un projet de libéralisation du travail dominical pour sceller cette union hétéroclite. Ce 22 août, à Berne, l'Alliance pour le dimanche a donc présenté, avec une nouvelle étude à l'appui, ses arguments contre l'extension de l'ouverture des commerces le dimanche, en discussion au Parlement. Cette coalition regroupe une trentaine de syndicats, partis politiques, organisations féminines, Eglises et associations religieuses, ainsi que la Société suisse de médecine du travail. Ce qui hérite tout ce monde, c'est l'initiative déposée au Parlement fédéral par le Canton de Zurich, qui vise à autoriser tous les magasins du pays à être ouverts douze dimanches par an sans dérogation spéciale, au lieu de quatre actuellement. L'initiative parlementaire Burkart sur le télétravail, lequel pourrait être imposé le dimanche, est aussi visée.

Pour leurs opposants, ces projets menacent l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle, la santé, les loisirs, ainsi que la participation à des activités sportives, communautaires, associatives ou politiques, sans oublier, bien sûr, aux célébrations religieuses du dimanche. Afin d'étayer ses arguments, l'Alliance pour le dimanche a mandaté le Centre interdisciplinaire pour les études de genre de l'Université de Berne afin qu'il réalise une étude indépendante sur les effets du travail dominical, notamment sur la santé. Cette recherche a consisté à compiler la littérature scientifique existante sur le sujet, ainsi que les statistiques.

FACTEUR D'INÉGALITÉS SOCIALES

Ces dernières montrent qu'entre 2001 et 2019, le nombre absolu des employés qui travaillent régulièrement ou occasionnellement le dimanche a eu tendance à augmenter dans l'ensemble des secteurs économiques. Les femmes, les migrants et les emplois



Une large coalition regroupant syndicats, partis politiques, églises et autres organisations appelle à ne pas sacrifier le congé dominical sur l'autel du profit.

précaires sont plus touchés que la moyenne. Le travail dominical a ainsi tendance à accentuer les inégalités sociales, et il met en danger le bien-être physique, psychique et social. Les dégâts pour la santé vont des troubles du sommeil aux dépressions, en passant par des maladies cardiovasculaires. La suppression des phases de repos du week-end augmente en outre le risque d'épuisement émotionnel. Par ailleurs, ce ne sont pas seulement les travailleuses et les travailleurs concernés qui en souffrent mais aussi leurs familles. Les auteurs de l'étude soulignent toutefois que les recherches sont encore lacunaires dans ce domaine, car elles ne font souvent pas la distinction entre le travail du dimanche et d'autres horaires atypiques comme le travail de nuit, par exemple. De même, il est rarement précisé si cette activité dominicale est imposée par l'employeur ou choisie par les salariés. Or, bien que les études divergent quant aux effets

du travail du dimanche sur la santé et sur le risque accru d'accidents, il apparaît que c'est surtout lorsqu'il n'est pas effectué volontairement que cela pose problème.

UN SECTEUR DÉJÀ TRÈS PÉNIBLE

«Les effets d'une augmentation du travail dominical, notamment sur la santé des employées et des employés de la vente, de la logistique, du nettoyage ou de la sécurité sont extrêmement préoccupants pour nous les syndicats, déclare Vania Alleva, vice-présidente de l'USS et présidente d'Unia. Les horaires de travail dans la vente, où les employeurs exigent un maximum de flexibilité, sont déjà largement déréglementés et pénibles. Le temps de service morcelé, le travail en soirée et les changements de dernière minute dans le planning font partie du quotidien des salariés.»

La syndicaliste ajoute que, dans les trois quarts des votations qui ont eu

lieu dans les communes ou les cantons, la population, solidaire avec le personnel de vente, s'est exprimée contre l'extension des ouvertures dominicales. D'ailleurs, une pétition lancée par les syndicats Unia et Syna contre les douze dimanches par an a récemment recueilli des milliers de signatures en très peu de temps. «Il y a déjà beaucoup d'exceptions qui permettent, si nécessaire, de faire des courses le dimanche», rappelle Vania Alleva. Florence Quinche, responsable du service Ethique et société des Eglises catholiques, estime que «le dimanche, comme jour de congé commun pour toutes et tous remplit une fonction sociale et religieuse importante», notamment pour le rassemblement de la communauté chrétienne. «C'est un temps privilégié pour prendre soin des autres, qu'il s'agisse de sa famille, des personnes âgées ou isolées, de ses enfants ou encore des plus démunis.»

DAVANTAGE QU'UN SIMPLE JOUR DE CONGÉ

Yvonne Feri, présidente des Femmes protestantes, abonde: «Le dimanche est plus qu'un simple jour de congé. Il est un droit à la déconnexion, un espace protégé établi depuis des décennies.» L'Alliance pour le dimanche appelle les politiques et la société à ne pas sacrifier le dimanche aux intérêts économiques à court terme. «Une pause hebdomadaire est nécessaire pour faire face aux exigences toujours plus grandes du monde du travail», écrit-elle dans son communiqué. Le congé du dimanche est un pilier de la vie familiale, sociale, sportive, spirituelle et culturelle. C'est pourquoi le travail rémunéré doit rester limité ce jour-là aux activités professionnelles qui sont indispensables à la société. ■

Résultats complets de l'étude:
alliance-dimanche.ch

Il y a 60 ans, la tragédie de Mattmark marquait un tournant dans la politique migratoire en Suisse

L'ancien coprésident d'Unia, Vasco Pedrina, analyse les conséquences de ce drame. Une position à lire également dans sa contribution au livre «Mattmark 1965», signé Elisabeth Joris.

Propos recueillis par Iwan Schauwecker, «Work»

Dans quelle mesure le tournant sur la question migratoire, dans les années 1960, a-t-il été lié à la catastrophe de Mattmark?

Dans le domaine de la politique migratoire, Mattmark n'a été qu'un premier signal d'alarme pour les syndicats. Le deuxième a été, cinq ans plus tard, le vote sur l'initiative populaire de James Schwarzenbach. Dans ces phases de rupture, le syndicaliste de la Fédération des ouvriers du bois et du bâtiment (FOBB), Ezio Canonica, a été le premier à s'engager pour dépasser cette politique de fermeture qui considérait les immigrés comme un phénomène transitoire et qu'il n'était donc pas nécessaire d'organiser, si ce n'est comme des concurrents sur le marché du travail. En réalité, ce n'était pas le cas, d'autant plus que les immigrés occupaient les échelons inférieurs de la hiérarchie, tandis que les ouvriers suisses pouvaient plus rapidement devenir chefs et sous-chefs, et ainsi gagner davantage. Des a priori culturels générés par des évaluations erronées ont favorisé dans nos rangs un discours xénophobe qui cherche

des boucs émissaires pour tous les problèmes causés par le capitalisme. Canonica et la FOBB avaient donc déjà compris, dans la première moitié des années 1960, que le phénomène migratoire resterait un élément permanent et structurel de l'économie suisse et du marché du travail. D'où la nécessité pour les syndicats d'organiser ces travailleurs, d'unir Suisses et immigrés, et de lutter pour l'égalité des salaires et des droits. Il a fallu plus de vingt ans pour réaliser ce changement de politique syndicale, passant d'une politique de soutien aux contingents et aux statuts discriminatoires comme celui des saisonniers à une vision fondée sur l'égalité des droits. Et la politique suisse a eu besoin de quinze ans supplémentaires pour franchir le même pas (avec l'abolition du statut des saisonniers, ndlr).

Où en était-on au moment de la catastrophe de Mattmark et quel a été son impact concret?

Mattmark a été un premier tournant dans la bonne direction de la politique syndicale. La FOBB se trouvait dans une situation quelque peu contradictoire. D'un côté, il y avait Ezio

Canonica, syndicaliste d'une nouvelle génération, plus ouverte, qui s'engageait en première ligne pour les droits des victimes de la catastrophe et était devenu une figure politique nationale très populaire. Dans le même temps, un mois après la catastrophe, le comité central de la FOBB publiait une prise de position pour se distancer des agitations des communistes, principalement italiens, organisées pour protester contre la politique du patronat et des autorités suisses et exprimer leur indignation. En réalité, la FOBB collaborait déjà avec les syndicats italiens, en particulier avec la CGIL (syndicat, proche du Parti communiste italien), mais en même temps, en pleine guerre froide, elle veillait à ne pas donner à l'opinion publique l'impression d'être une organisation communiste.

Pourquoi Mattmark a-t-il également marqué le début d'un changement dans la politique syndicale en général?

C'est un fait qui ressort de la carrière même d'Ezio Canonica. Avec Mattmark, il est devenu une personnalité nationale et, en 1968, il est devenu le premier président tessinois d'un

syndicat national. Puis, en 1970, lors de la campagne contre la deuxième initiative contre l'immigration, qui a finalement été rejetée par 54% des votants, il s'est profilé comme le principal adversaire de Schwarzenbach. Cela tient aussi au fait que son parcours le rendait crédible, contrairement au président de l'USS de l'époque, Ernst Wüthrich. C'est ainsi qu'en 1971, il a pu devenir conseiller national pour le canton de Zurich.

En 1973, il est devenu président de l'USS et a contribué à créer une dynamique de changement, et pas seulement dans la politique migratoire des syndicats. Grâce également à l'influence qu'ont ensuite exercée les immigrés, il a été le premier dirigeant national de poids à demander la relativisation de la paix sociale, c'est-à-dire à ouvrir la porte à une politique syndicale plus combative. ■

«Mattmark 1965», Elisabeth Joris, Rotpunktverlag, (206p., en allemand uniquement).



Manifestation nationale des soins

22 novembre 2025
14h15 — Place fédérale, Berne

S'inscrire au
transport



MINI ANNONCES

Cocher la case qui convient

- EMPLOI
- VACANCES
- À LOUER
- IMMOBILIER
- 2 & 4 ROUES
- À VENDRE
- À ACHETER
- RENCONTRES
- ANIMAUX
- DIVERS

18 mots maximum, vos coordonnées non comprises
Tarif: 20 francs (à glisser dans l'enveloppe avec votre annonce)

Ecrire lisiblement, en majuscules. Une lettre par case et une case de libre entre chaque mot

Indiquer vos coordonnées précises (adresse ou numéro de téléphone) dans le texte de l'annonce (non compris dans les 18 mots)

--

Vos annonces sont à envoyer à: L'Événement syndical,
Service des annonces, place de la Riponne 4, 1005 Lausanne



Ensemble avec des femmes engagées –
ensemble pour un monde meilleur

voir-et-agir.ch

CCP 60-707707-2



L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL
Place de la Riponne 4
1005 Lausanne
Tél. 021 32114 60
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch

ÉDITEUR L'Événement syndical
Syndicat Unia
PRÉSIDENTE Véronique Polito
RÉDACTEUR EN CHEF
Rocco Zacheo
RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE
Sonia Mermoud

ADMINISTRATRICE Barbara Buffa

JOURNALISTES Rocco Zacheo, Sonya Mermoud, Aline Andrey, Manon Todesco, Antoine Grosjean

COLLABORATEURS RÉGULIERS

Evelyne Brun, Vincent Di Silvestro, Christophe Gallaz, Ambroise Héritier, David Prêtre, Jean-Claude Rennwald

PHOTOGRAPHES

Thierry Porchet, Olivier Vogelsang

RÉDACTRICE MÉDIAS EN LIGNE

Virginie Zimmerli

ABONNEMENTS 19 éditions par an

Abonnement annuel Fr. 60.–
Abonnement de soutien Fr. 100.–
administration@evenement.ch

PUBLICITÉ pub@evenement.ch

CONCEPTION & MISE EN PAGES
Atoll "îlots graphiques"
Catherine Gavin

IMPRESSION
Pressor SA, Delémont
Tirage contrôlé 46 012 exemplaires



Depuis 60 ans et
aujourd'hui plus que jamais:

Agir pour le changement

Amnesty sauvegarde et renforce les droits humains partout dans le monde – avec succès. Aujourd'hui, notre mouvement compte plus de 10 millions de personnes. Vous aussi, soyez de la partie!

Faites un don avec TWINT

Scanner le code QR
avec l'app TWINT

Entrer le montant
et confirmer le don



DES MÉDECINS S'ENGAGENT POUR LA SANTÉ DES MIGRANTS

Depuis plus de cinq ans, Médecins Action Santé Migrant·es (MASM) se mobilise pour ces personnes très vulnérables. Entretien avec un de ses fondateurs.

Propos recueillis par Aline Andrey

L'association Médecins Action Santé Migrant·es (MASM) œuvre pour une meilleure reconnaissance de la vulnérabilité des personnes migrantes. Sans appartenance politique, elle regroupe des médecins exerçant partout en Suisse, majoritairement dans le canton de Vaud. Elle s'est donné pour mission de «témoigner des problèmes de santé des personnes migrantes, d'informer et d'alerter les politiques et la population des conséquences, sur la santé physique et psychologique, de l'insécurité, de la promiscuité, de la précarité, des restrictions de liberté, de l'isolement, du défaut de protection, des droits bafoués et des inégalités auxquelles certains migrants sont confrontés». MASM demande aux instances politiques «une réponse aux problèmes de santé des migrants dans le respect des engagements internationaux, des droits humains, de la déontologie et de l'éthique». A l'heure où les expulsions, notamment les renvois Dublin, continuent de mettre la santé d'enfants, de femmes et d'hommes exilés en danger, le pédiatre Bernard Borel, membre fondateur du MASM, en appelle à un changement de pratique de la Confédération comme des différents cantons. Entretien avec celui qui est notamment conseiller communal d'Aigle, député au Grand Conseil (POP) et président de Médecins du monde Suisse.

QUESTIONS RÉPONSES

Comment l'association MASM a-t-elle vu le jour?

Bernard Borel: A l'origine, Josiane Pralong, alors cheffe du centre palliatif de Rive-Neuve, a contacté le Dr Jean-Claude Métraux, psychiatre spécialiste de la migration, et moi, pédiatre engagé politiquement. En parrainant un jeune migrant, avec un parcours remarquable d'intégration, elle a découvert notamment que les certificats médicaux des requérants d'asile n'étaient pas pris en compte par le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM). Elle n'était pas la seule à s'indigner de cette situation. Nous nous sommes réunis avec une dizaine d'autres médecins, dont le Dr Jean Bauer, oncologue au CHUV, le Dr Olivier Raccaud, rhumatologue et parrain d'un jeune Erythréen, ou encore la Dr Saira-Christine Renteria avec l'objectif de défendre nos patients, mais aussi, de manière plus narcissique notre profession, et plus largement l'éthique médicale. Nous avons rédigé une charte signée à ce jour par plus de 485 soignants (dont près de 150 médecins). Peu à peu, nous avons été approchés par les mouvements sociaux.



Bernard Borel.

Comment collaborez-vous avec les organisations de soutien aux migrants?

Je donne deux exemples. Début 2023, Droit de rester Fribourg nous a interpellés pour vérifier quelles étaient les conditions d'accueil des enfants au centre de Giffers. Comme j'avais le droit de pratiquer dans le canton de Fribourg, j'ai été mandaté par le MASM pour organiser une petite visite «sauvage», donc sans demander d'autorisation, au sein du centre. J'ai vu peut-être vingt-cinq enfants, avec un traducteur, et j'ai fait un rapport. Il n'y avait pas de problèmes de santé majeurs aigus. Toutefois, nous avons appris que les enfants n'avaient accès à un pédiatre qu'en cas d'urgence à l'hôpital et sans traducteur. Par ailleurs, les maladies chroniques n'étaient pas prises en charge dans le centre fédéral pour requérants d'asile (CFA). Les parents ne pouvaient pas amener d'aliments dans le centre, qui ne proposait aucune collation pour les enfants. Bref, il y a des problèmes de prise en charge des familles et surtout des enfants que l'on retrouve aussi dans d'autres CFA.

A Lausanne, le MASM a été aussi approché par des militants pour le droit au logement afin d'estimer l'état d'insalubrité dans lequel vivaient les Roms dans l'immeuble de la Borde 47. En fait, c'était surtout le fait d'avoir coupé l'eau et l'électricité qui exposait ses habitants à vivre dans des locaux devenus insalubres et c'est dans ce sens que nous avons adressé un courrier à la Municipalité. Finalement, un délai pour permettre aux enfants de terminer leur année scolaire a été accordé aux familles avant la démolition.

Etes-vous entendus par les autorités?

Nous essayons d'avoir des relais politiques et institutionnels. Toutefois, jusqu'à présent, nous n'avons jamais pu parler avec un médecin de la société Oseara mandatée par le SEM. Quand on suit des situations médicales préoccupantes, il serait essentiel d'alerter le professionnel qui décide si la personne migrante est «fit to fly» (apté à voler). Dans le canton de Vaud, seul le médecin cantonal a cette possibilité. Nous pouvons le prévenir, mais cette barrière administrative est difficilement compatible avec les délais très courts des expulsions. Le cas de cette enfant, atteinte d'une maladie chronique grave, renvoyée en Croatie en décembre 2024 avec sa mère et son petit frère, est emblématique. Nous avons rappelé au Canton que celui-ci a une marge de manœuvre, que c'est à lui, en ultime recours, de décider si le renvoi est exigeable ou non. Nous attendons une réponse pour rencontrer la conseillère d'Etat Isabelle Moret. Nous avons déjà vu Vassilis Venizelos, responsable de la protection des enfants et de la police, pour lui demander comment il peut accepter que vingt policiers aillent réveiller une famille monoparentale à 4h du matin. Ces interpellations devraient au moins être proportionnées. Les enfants sont particulièrement vulnérables, et leurs droits bafoués. Or, les mineurs sont très nombreux. Ils représentent 40% des requérants d'asile. Et pourtant, ils sont très mal protégés. Ils font partie du dossier de leurs parents comme des pièces rapportées. Bref, nous essayons de sensibiliser et de mettre les élus face à leurs propres contradictions. Des portes s'ouvrent. Les enfants du CFA de Genève pourront être scolarisés hors de cette



Slogans contre les renvois forcés de migrants, lors du 1^{er} Mai 2025, à Lausanne.

demi-prison. Par ailleurs, nous avons interpellé la commission d'éthique de la Fédération des médecins suisses au sujet de la société Oseara qui ne respecte pas le serment d'Hippocrate, l'éthique médicale. Deux ou trois fois par année, le MASM rencontre le SEM pour exprimer ses doléances.

Les pays de renvoi Dublin, comme la Croatie, n'ont-ils vraiment pas les moyens de prendre en charge la santé des migrants?

La Croatie aurait peut-être des moyens techniques, mais ce pays est particulièrement inégalitaire dans l'accès aux soins, soins encore moins garantis pour les migrants. Par ailleurs, lors d'un renvoi, les informations médicales ne suivent pas. Il n'y a aucune transmission.

La question de la santé des migrants n'est-elle pas aussi une question de santé publique?

Bien sûr. Généralement, on aborde ce sujet uniquement sous l'angle des maladies que les migrants amènent

ici. Mais on ne parle pas de leurs souffrances dans leur pays d'origine, raisons de leur départ, puis sur les routes de l'exil extrêmement dangereuses et, une fois arrivés en Suisse, sur l'attente très difficile psychologiquement... Si leur demande d'asile est refusée, l'idée de devoir repartir là où ils ont vécu des traumatismes est insupportable. Je pense à cette mère turque renvoyée avec ses deux enfants en Croatie. Elle est revenue en Suisse, mais a dû retraverser la même frontière où elle a été violée... Le système augmente les souffrances, et cela coûte cher. Là, comme ailleurs, une prise en charge médico-sociale en amont - dès l'arrivée en Suisse - serait plus logique et rentable: prévenir plutôt que «guérir une décompensation aiguë». Mais y a-t-il une volonté politique?

Depuis cinq ans, constatez-vous une évolution de la prise en compte de la santé des personnes issues de l'asile?

La politique d'asile ne fait qu'emprunter. C'est le trend européen. Par

ailleurs, davantage de femmes traversent seules, avec leurs enfants, la Méditerranée, malgré le risque mortel. Maigre consolation: on entend un peu plus les gens qui soutiennent les migrants. Reste que, quand des responsables disent être coincés politiquement, c'est comme quand un bourreau coupe la tête d'un innocent parce qu'on lui a demandé de le faire. L'éthique, la dignité humaine et les droits des enfants, on en fait quoi? ■

* Un Appel contre les renvois des personnes vulnérables est soutenu par des organisations de soutien aux migrants, des partis de gauche et des syndicats, dont Unia, ainsi que de nombreux médecins. Il sera remis aux autorités cet automne.

Pour le signer: sosf.ch/vaud-droits-humains

Les renvois vers l'Afghanistan: une violation du droit international

Amnesty et l'ONU alertent sur les risques encourus par les requérants d'asile afghans expulsés de pays tiers. La Suisse a pourtant décidé que les renvois étaient possibles.

Aline Andrey

Depuis leur prise de pouvoir en août 2021, les talibans ont démantelé le système juridique existant en Afghanistan pour un ordre fondé sur la religion. «Les jugements arbitraires, le manque de transparence ainsi que la torture et les exécutions publiques sont depuis devenus monnaie courante», alerte Amnesty International. Pourtant, le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) a décidé en mars 2025 que les hommes afghans déboutés en bonne santé pouvaient être renvoyés dans leur pays d'origine. Il estime que «la situation générale en matière de sécurité s'est nettement améliorée dans tout le pays», tout en indiquant paradoxalement que «la situation sur le plan des droits de l'homme a continué de se détériorer sous le régime taliban, en particulier pour les femmes». Une déci-

sion qui tranche avec les analyses d'Amnesty International et de l'ONU. «Personne n'est en sécurité dans ce système fondé uniquement sur la peur et la répression. Toute personne peut y être menacée de torture. C'est pourquoi la Suisse doit immédiatement cesser les expulsions vers l'Afghanistan, qui constituent une violation du droit international», déclare Alicia Giraudel, experte en droit d'asile chez Amnesty Suisse, dans un communiqué publié le 15 août. En procédant à des expulsions vers l'Afghanistan, la Suisse sape le principe de non-refoulement, qui relève du droit international impératif. Vu la situation précaire des droits humains et l'arbitraire généralisé, il est impossible d'exclure le risque de violations des droits humains lors de ces renvois. Amnesty International souligne encore que «les peines prononcées sans procès équitable ni réel examen judi-

ciaire aboutissent fréquemment à des châtiments publics, comme la flagellation et l'exécution, qui ont lieu sur des places publiques ou dans des stades». «Plusieurs témoins ont rapporté avoir vu des jeunes hommes fouettés en public pour avoir écouté de la musique ou des femmes détenues pour ne pas s'être entièrement couvertes. De tels spectacles ne sont pas de simples punitions, le but est aussi d'instiller la peur et de renforcer le contrôle», ajoute l'ONG. Fin juillet, c'est l'ONU qui accusait les talibans de «violations graves» des droits humains, notamment des «cas de torture» contre des Afghans expulsés par des pays tiers, principalement par l'Iran et le Pakistan. Dans un rapport commun, la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (Manua) et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme réclament l'arrêt des renvois. ■

PARTIE REMISE POUR LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION PLASTIQUE

Les négociations qui ont eu lieu à l'ONU, à Genève, n'ont pas permis d'aboutir à la signature d'un traité international. Mais Laurianne Trimoulla, de la Fondation Gallifrey, a noté plusieurs signaux encourageants.

Antoine Grosjean

Ce devait être la session de la dernière chance. Mais les négociations pour un traité international sur les plastiques, qui se sont achevées à la mi-août à l'ONU, à Genève, n'ont pas tenu leurs promesses. Ces dix jours de discussions intenses entre les 184 Etats membres, avec prolongations jusqu'à l'aube du 15 août, n'auront pas suffi à résorber les multiples divergences entre la vaste coalition des pays dits ambitieux - qui souhaitent, entre autres, réduire la production de plastique et interdire certains additifs chimiques - et les quelques pays producteurs de pétrole, matière première de cette industrie. Résultat: aucune des deux versions de traité proposées par la présidence n'a convaincu. Le point avec Laurianne Trimoulla, responsable communication et projets pour la Fondation Gallifrey.

Pour elle, qui a suivi ces négociations de près en tant qu'observatrice, aux côtés de Greenpeace et de nombreuses autres ONG, il ne s'agit toutefois pas d'un échec. Car les défenseurs de l'environnement préfèrent qu'il n'y ait pas de traité du tout, plutôt qu'un mauvais traité figé pour des décennies. «Les deux versions du texte qui ont été soumises étaient en vérité scandaleuses, et même pires que celui issu des négociations à Busan, en Corée du Sud, en fin d'année dernière», déplore Laurianne Trimoulla.

TEXTE FORTEMENT ÉDULCORÉ

En effet, les dispositions du projet de traité ont été fortement édulcorées à Genève, puisqu'il n'y était plus du tout question de la réduction de la production de plastique, ni de l'interdiction des additifs chimiques nocifs. «Même un article sur la santé,

pourtant soutenu par 130 Etats, avait disparu du texte. Ce qui était extrêmement frustrant, c'est qu'on n'a fait aucune distinction entre les propositions appuyées par une majorité de délégations et celles défendues seulement par quelques pays.» La spécialiste note qu'il y a tout de même eu des signaux encourageants lors de ces négociations: «A Genève, la coalition des 120 Etats ambitieux a serré les rangs et vigoureusement refusé ces textes, sans céder à la menace du "c'est à prendre ou à laisser". Il était aussi intéressant de voir la Chine, premier producteur mondial de plastique, commencer à légèrement changer de posture lors de la plénière de clôture, en reconnaissant que la question de cette pollution est beaucoup plus complexe qu'elle ne le pensait, si on considère le cycle de vie entier du plastique, de sa production à son élimination.»

Selon Laurianne Trimoulla, si la Chine elle-même montre un début de revirement, cela signifie que le rapport de force est en train de changer. «Malgré dix jours de négociations épisantes, avec de longues journées et de courtes nuits, les pays ambitieux n'ont pas lâché de lest, même si les Etats pétroliers ont usé de toutes les tactiques possibles pour faire traîner les débats et gagner du temps.»

CHANGER LES RÈGLES DU JEU

Alors, que va-t-il se passer maintenant? «Les négociations vont se poursuivre, mais il reste à déterminer où, quand, comment, dans quel cadre et, surtout, qui va financer le processus. Il y a plusieurs scénarios possibles. Cela peut prendre la forme d'un cycle supplémentaire de discussions sous l'égide du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Ou alors, comme l'a suggéré la Suisse,



Sur la place des Nations, à Genève, le 4 août, Greenpeace, #BreakFreeFromPlastic et la Fondation Gallifrey, ont organisé une action la veille du début des négociations, pour réclamer des mesures fortes contre la pollution plastique.

les négociations pourraient reprendre dans un autre cadre, par exemple celui de la Convention de Bâle sur les transferts transfrontaliers de déchets.» Troisième possibilité: que les Etats ambitieux se retirent du processus et élaborent un traité de leur côté, comme cela s'est fait avec la Convention d'Ottawa sur les mines antipersonnel. «Après tout, les Nations Unies n'ont pas le monopole des traités multilatéraux. Il pourrait y avoir une clause limitant les échanges commerciaux avec les pays non signataires. Si 120 Etats leur restreignent l'accès à leur marché, les pays producteurs de pétrole devront revoir leur position.»

Un autre signal encourageant a été donné à Genève, puisque la question du mode de décision a enfin été clairement mise sur le tapis. Jusque-là, c'est le principe du consensus qui s'appliquait. Autrement dit, il suffit qu'un seul pays rejette le traité pour tout faire capoter. Mais de plus en plus de

voix réclament un vote majoritaire. «Le consensus ne mène nulle part, et c'est la chose la plus antidémocratique qui soit, puisqu'une minorité peut tout bloquer», dénonce Laurianne Trimoulla. Donc, il faut bien trouver une solution pour casser ce cercle vicieux. Aux Nations Unies, la règle en vigueur fixe la majorité aux deux tiers des voix. Avec 120 pays ambitieux, sur un total de 184 Etats inscrits, on atteint presque cette majorité.»

MUSÉLER LES LOBBYISTES DE LA PÉTROCHIMIE

Pour les partisans de mesures fortes contre la pollution plastique, il y a encore un point qu'il faudrait changer dans la manière de mener les futures négociations, c'est le rôle joué par les lobbyistes de l'industrie pétrochimique. «A Genève, il y en avait 234, soit davantage que la délégation de l'Union européenne et de tous ses Etats membres. Certains d'entre eux

ont même infiltré des délégations nationales et pouvaient ainsi participer aux débats et avoir accès à des informations confidentielles.» Laurianne Trimoulla estime qu'on devrait leur interdire de siéger dans les délégations: «On n'invite pas des marchands d'armes à des négociations de paix, ou des industriels du tabac à un sommet sur la santé. Nous avons alerté le PNUE à plusieurs reprises sur ces conflits d'intérêts majeurs, mais visiblement, ils n'en ont cure.»

Quant aux lobbyistes présents en tant qu'observateurs, pour elle, on devrait au minimum les obliger à afficher clairement la couleur en portant un badge spécifique. «Il y a des enjeux économiques colossaux là-dedans et ces gens ont une capacité financière phénoménale. C'est David contre Goliath. Mais tant qu'il n'y a pas de mauvais texte adopté, ils n'ont pas gagné et la partie est toujours ouverte.» ■

Un appel historique pour la démocratie

La Confédération syndicale internationale, entre autres organisations, réclame un nouveau modèle de sécurité commune.

Aline Andrey

À l'occasion des commémorations du 80^e anniversaire des bombardements d'Hiroshima et de Nagasaki, un Appel mondial en faveur d'un nouveau modèle de sécurité commune est lancé par plusieurs organisations luttant pour la paix, les droits des travailleurs, ainsi que la justice économique et climatique. Les fondateurs de la déclaration - la Confédération syndicale internationale (CSI), Greenpeace International, le Bureau international de la paix, la Campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires (ICAN), Oxfam, Equidem, 350.org - ont été rejoints par d'autres organisations.

La déclaration commune «Pour une démocratie en acte garante de la paix et de la prospérité pour tous»* demande aux gouvernements et aux institutions

internationales de faire primer la justice sociale et le développement humain sur les armes et la guerre. Pour les signataires, la sécurité collective ne peut être garantie que par la solidarité, en répondant aux besoins fondamentaux de chaque être humain. Or, cette sécurité est de plus en plus menacée par «la concentration de pouvoir et de richesses entre les mains d'une malheureuse alliance entre milliardaires et forces politiques d'extrême droite». «Ce coup d'Etat des milliardaires contre la démocratie exerce déjà une emprise sur les gouvernements et porte atteinte aux institutions multilatérales», peuvent lire dans l'Appel.

Dans un communiqué, le secrétaire général de la CSI, Luc Triangle, souligne: «Une poignée de milliardaires et les forces d'extrême droite s'emparent de la démocratie. Les fonds publics sont injectés dans l'armement au lieu d'être

investis dans les soins de santé, l'éducation ou les solutions à la crise climatique. Cette déclaration commune historique constitue un signal d'alarme et un appel à l'action. Les gouvernements doivent prendre des engagements sans attendre en faveur de la paix, de la justice et de la dignité pour tous. Les travailleurs et les travailleuses réclament un monde fondé sur la démocratie, la durabilité et la prospérité partagée.»

TRAVAIL DÉCENT POUR TOUS

L'Appel réclame une série de mesures: la ratification universelle du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires et un désarmement nucléaire complet; l'adoption de réformes fiscales progressives et coordonnées à l'échelle mondiale, y compris une convention-cadre des Nations Unies sur la coopération internationale en matière fiscale; l'instauration d'un salaire vital

et d'un travail décent pour tous, ainsi que des droits du travail bien établis et un soutien à l'organisation syndicale et à la négociation collective; la réduction des dépenses militaires à l'échelle mondiale afin de réorienter les fonds vers les services publics, la protection sociale et l'action pour le climat; la création d'une institution des Nations Unies chargée de la conversion équitable pour aider les pays à passer d'une économie basée sur le secteur militaire à une économie axée sur des industries durables; l'extension des systèmes de protection sociale universelle, en particulier pour les groupes marginalisés tels que les femmes, les personnes issues de l'immigration et travaillant dans l'économie informelle; l'incorporation du désarmement et de la durabilité dans les plans nationaux pour le climat, en veillant à ce que les industries militaires soient intégrées dans les

stratégies de réduction des émissions. L'Appel met aussi en lumière «la nécessité de démocratiser et de réformer les institutions multilatérales, notamment les Nations Unies, afin de placer la paix, les droits humains et le développement durable au cœur de la gouvernance mondiale». Les mouvements sociaux porteront cet Appel lors des commémorations du 80^e anniversaire des bombardements d'Hiroshima et de Nagasaki, puis lors de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York, du 2^e Sommet mondial sur le développement social à Doha, du Sommet du G20 à Johannesburg et de la COP30 à Belém. ■

* L'Appel mondial: ituc-csi.org/global-call-to-action-for-peace-fr



LAUSANNE

Philip Morris maltraite ses sous-traitants et leur personnel.

PAGE 11

DROIT DE MANIFESTER

La Ville de Neuchâtel et la Grève féministe enterrent la hache de guerre.

PAGE 13



PAUSE CAFÉ

Nicolas Marty, la solidarité sans faille avec les grévistes de Samvaz.

PAGE 14

UN ÉTÉ MARQUÉ PAR DEUX GRÈVES

En juillet en Suisse romande, ont éclaté deux grèves, l'une dans l'entreprise Sun Chemical, à Morges, et l'autre à Samvaz, à Châtel-Saint-Denis. Séance de rattrapage et le point sur la situation.

Sonya Mermoud

Phénomène plutôt rare, deux grèves, soutenues par Unia, ont marqué l'été en Suisse romande. La première a débuté dans l'entreprise chimique Sun Chemical, à Morges, le 10 juillet. Un débrayage qui n'a duré qu'un jour: l'Office cantonal de conciliation a été saisi le lendemain, impliquant l'abandon de toutes mesures de luttes. Rappelons, pour ceux qui auraient manqué les épisodes antérieurs, les raisons qui ont poussé les travailleuses et les travailleurs à croiser les bras. La société a annoncé le 29 avril dernier fermer son site en décembre prochain, laissant 43 employés sur le carreau. Cette décision n'a pas été assortie de mesures d'accompagnement susceptibles d'atténuer les conséquences dramatiques pour les salariés.

Dans ce contexte, le personnel a posé les outils, misant par cette action sur un plan social amélioré. Les grévistes espèrent en effet obtenir davantage que les indemnités de départ envisagées, ces dernières n'intégrant pas les années d'ancienneté. Ils réclament aussi des solutions adaptées aux personnes proches de la retraite, menacées de terminer leur parcours professionnel au chômage ou à l'aide sociale. Des attentes raisonnables: la restructuration intervient alors que la maison mère, le groupe international japonais DIC, verse de substantiels dividendes à ses actionnaires. Et que Sun Chemical a bénéficié d'importantes aides publiques, concrétisées, durant la période de Covid, par une réduction de l'horaire de travail et d'autres arrangements dans les années 2023 et 2024. De

manière générale, le syndicat et le personnel ont pointé du doigt une procédure de consultation bâclée qui n'a pas laissé place aux alternatives présentées afin de limiter la casse et d'éviter la fermeture du site. Selon Unia, l'entreprise «poursuit un seul but de délocaliser la production pour maximiser les bénéfices». Dans ce sens, le rachat de l'usine et des laboratoires vaudois par DIC n'aurait eu d'autres visées que celle d'acquérir un savoir-faire et des brevets utiles à l'optimisation des profits.

UN COMBAT POUR LA DIGNITÉ

Une autre grève a éclaté le 11 juillet à Châtel-Saint-Denis, dans le canton de Fribourg, au sein du département bois de l'entreprise Samvaz. Ce mouvement s'est terminé le 25 de ce même mois. Il a été interrompu par le personnel qui a fini par recourir à la médiation de l'Office de conciliation en matière de conflits collectifs de travail (OCCT), la direction ayant refusé toute négociation. Pour mémoire, les salariés licenciés pour la fin septembre en raison de la fermeture du site, ont débrayé dans l'espoir de pouvoir discuter d'un plan social digne de ce nom. Ils se sont mobilisés pour des indemnités de départ tenant compte de leur situation personnelle: années de service, âge, enfants à charge ou non. Les grévistes ont aussi lutté pour un pont-retraite en faveur des collaborateurs âgés de 60 ans et plus. Des revendications qui sont restées lettre morte.

La société, qui va se séparer de 33 employés, a refusé toute amélioration de son offre initiale, campant sur une proposition jugée insultante par le personnel. Après onze jours ouvrables de grève, et des tentatives infructueuses



La direction ayant refusé de négocier un plan social «digne et honnête», le personnel du département bois de Samvaz a fait la grève du 11 au 25 juillet, avant de saisir l'Office de conciliation.

de dialogue, les travailleuses et les travailleurs ont estimé que l'intervention de l'OCCT était le meilleur moyen d'arriver à une issue positive et de voir leur dignité respectée. Notons encore que la mobilisation des employés a aussi permis de mettre au jour des irrégularités dans les salaires. L'entreprise, assujettie

à la Convention collective de travail Industrie du bois, n'a pas rémunéré l'ensemble de ses collaborateurs aux justes tarifs. Signataire de l'accord en 2017, elle doit s'acquitter de la différence, mais elle ne reversera les arriérés que pour les cinq dernières années conformément aux obligations légales. «Le

reste est perdu», s'est indigné Yannick Ferrari, membre de la direction d'Unia Fribourg, estimant qu'on parle de centaines de milliers de francs. ■

Le référendum contre la modification des horaires des magasins est déposé

A Genève, les syndicats et la gauche ont déposé plus de 8000 signatures contre l'ouverture des commerces deux dimanches supplémentaires en fin d'année. Réactions

Manon Todesco

Le 9 juillet au matin, le comité unitaire composé de syndicats et de partis de gauche genevois a déposé un référendum contre la modification de la Loi sur les horaires d'ouverture des magasins (LHOM), muni de pas moins de 8088 signatures. Pour bref rappel, la droite du Grand Conseil était passée en force en mai dernier, en supprimant l'obligation de négocier une convention collective de travail pour autoriser les magasins à ouvrir deux dimanches supplémentaires durant les fêtes de fin d'année. Pour Unia, les autres syndicats, le Parti socialiste, les Verts, Solidarités, l'Union populaire et l'association Placage, c'est non! A la suite de la récolte des signatures - près du double du nombre nécessaire - le

peuple sera appelé à se prononcer lors des votations du 30 novembre.

«Nous avons rencontré un grand succès dans la rue auprès de la population et des petits commerces, a réagi Yann Giroud, d'Unia Genève. De manière générale, les gens sont opposés aux ouvertures du dimanche, et encore plus sans CCT qui protège le personnel de vente. Car ces ouvertures ne les concernent pas seulement eux, mais aussi les salons de coiffure ou les agences de voyage présents dans les centres commerciaux, le personnel de nettoyage ou encore les travailleurs de la petite enfance qui vont devoir travailler le dimanche pour décharger les vendeuses. La vente est déjà une branche aux conditions difficiles, qui est sous pression toute l'année et encore plus pendant les Fêtes.» Pour le

syndicaliste, ce référendum est capital, et pas seulement pour le canton. «C'est un signal pour toute la Suisse, alors qu'aux Chambres se discute un projet de loi qui veut permettre l'ouverture de douze dimanches par année. Il faut arrêter avec cette volonté dogmatique d'ouvrir sept jours par semaine alors que la population n'en a pas la nécessité.»

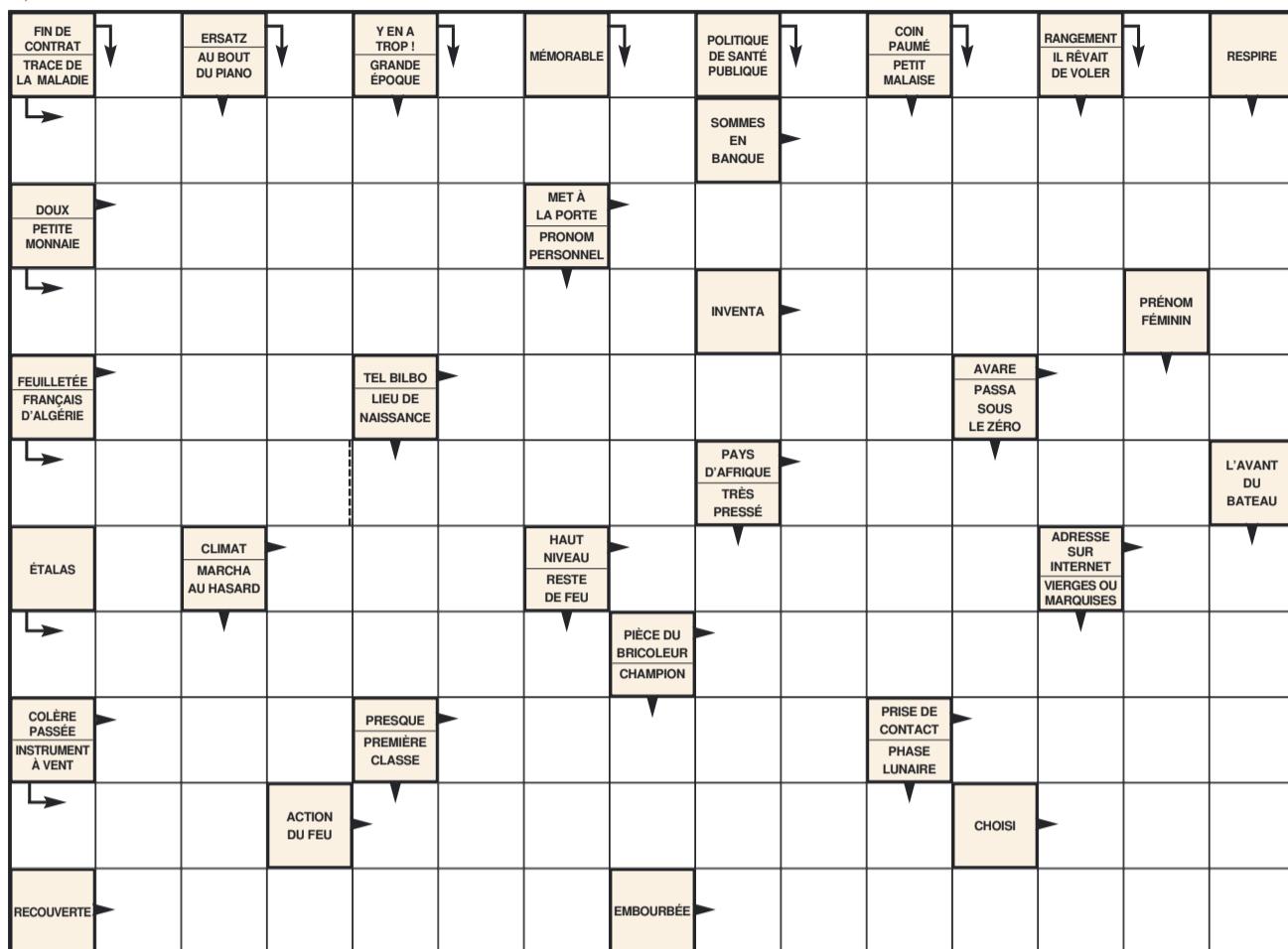
AU PROFIT DES GRANDS

Le problème pour les syndicats genevois, ce n'est pas d'ouvrir les magasins le dimanche, mais plutôt de le faire sans contrepartie. «Nous n'y sommes pas fermés, à condition de protéger les travailleurs et, pour cela, il est indispensable de passer par la négociation d'une CCT», insiste Davide De Filippo, le président de la Communauté

genevoise d'action syndicale (CGAS), qui rappelle que les employeurs de la branche ne sont jamais entrés en matière. Pour l'Union populaire, cette loi ainsi modifiée prétérira les employés, dont une majorité de femmes, en faveur des grandes enseignes. Le Parti socialiste dénonce un mépris du partenariat social de la part des associations patronales.

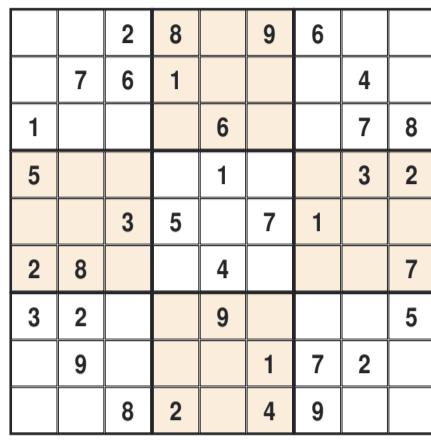
Selon les Verts, les petits commerces ne veulent pas de ces dimanches, car ils n'ont pas le personnel suffisant. «Cela fait plusieurs fois qu'on vote sur le sujet, on nous dit que c'est pour concurrencer le commerce en ligne et les achats transfrontaliers mais c'est faux. Encore une fois, l'opération ne profite qu'aux grands commerces», a déclaré le député Pierre Eckert. Et Jocelyne Haller, de Solidarités, de conclure: «Les

gens se sont montrés très solidaires sur le terrain, ils sont lassés par l'arrogance du patronat qui revient à la charge sans cesse sur cette question et de manière malhonnête en contournant l'obligation de négocier une CCT. Le message est clair: ça suffit, l'ouverture des magasins le dimanche, on n'en veut pas!» Unia et le comité unitaire appellent les électeurs à voter massivement contre cette nouvelle détérioration des conditions de travail du personnel de vente. «Accepter ces deux dimanches supplémentaires à Noël lors de la votation fissurerait le barrage légal contre les ouvertures dominicales du reste de l'année.» ■

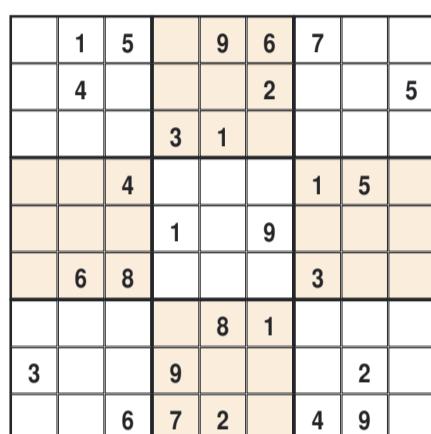
À VOS CRAYONS 

© FORTISSIMOTS.COM

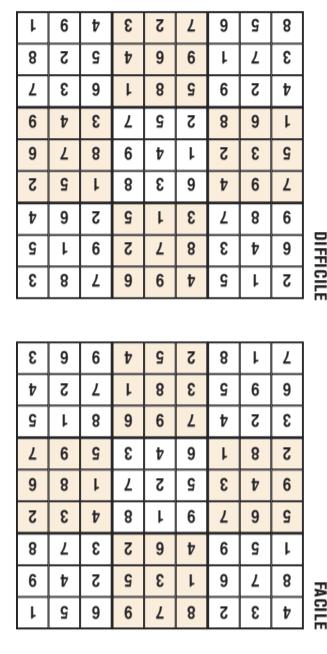
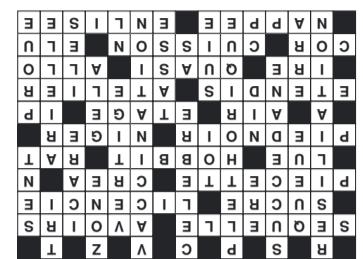
FACILE



DIFFICILE



RÉSULTATS



DIFFICILE

FACILE

AGENDA UNIA

BIENNE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Bienné: lundi à jeudi, 14h-17h30. Permanence téléphonique 032 329 33 33: lundi à jeudi, 9h-11h30 et 13h30-17h30. Vendredi 9h-11h30.

Granges-Longeau: pour connaître les heures d'ouverture, merci d'appeler le 032 653 01 11.

Lyss: le guichet est fermé. Une permanence téléphonique est ouverte au 032 329 33 33. Autres informations sur bienne-soleure.unia.ch

FRIBOURG

PERMANENCES

La permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch. En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l'appel téléphonique. Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

CAISSE DE CHÔMAGE

Bulle, rue de Vuippens 29.

Fribourg, rte des Arsenaux 15. Lundi à jeudi, 8h30-11h30 et 13h30-16h30; vendredi, 8h30-11h30.

BULLE - CHALET DE L'ENTRAIDE DE MONTBARRY-LE PÂQUIER

Locations: Veuillez vous adresser à Mme Ariane Zurcher, route de la Parquererie 2, La Tour-de-Trême. Tél 076 605 71 41, ariane.zurcher@live.ch

GENÈVE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Lundi, 14h-18h; mardi, jeudi et vendredi, 9h-12h et 14h-18h. Les permanences restent sur rendez-vous (à fixer au guichet ou par téléphone au numéro ci-dessous). Les adhésions pouvant être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. Permanence téléphonique: mardi à vendredi, 9h-12h et 14h-18h, au 0848 949 120.

CAISSE DE CHÔMAGE

Rue des Gares 12. Lundi, 13h30-17h; mardi à vendredi, 9h-12h et 13h30-17h; vendredi, fermeture à 16h. **Envos des formulaires U1:** geneve.pdu1@unia.ch

GROUPE DES RETRAITÉS

Comité des retraités

Les réunions ouvertes à tous les membres ont lieu tous les 2^e mardis du mois de 10h à 13h, dans les locaux du syndicat, 5, ch. Surinam.

NEUCHÂTEL

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel

Permanences syndicales: lundi, mercredi et jeudi, 15h-18h.

VALAIS

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Téléphone: 027 602 60 00, 8h30-11h30 et 14h-16h30.

Ouverture des guichets:

lundi, mercredi et vendredi.

Sion, Sierre, Martigny, Monthey: 9h-11h30.

Permanences du soir

Sierre: lundi, 17h-19h.

Monthey: mardi, 17h-19h.

Sion: jeudi, 17h-19h.

Martigny: jeudi, 17h-19h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Martigny: rue du Léman 19.

Monthey: avenue de la Gare 28.

Sierre: rue du Temple 3.

Sion: place du Midi 21.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi, 8h30-11h30 et 14h-16h30; mercredi, 8h30-11h30.

VAUD

HORAIRES TÉLÉPHONIQUES:

Vous pouvez contacter les secrétariats au 0848 606 606 ou au 0041 848 606 606 depuis la France.

Lundi, mardi et jeudi, 9h-12h et 14h-17h; mercredi, 9h-12h; vendredi, 9h-12h et 14h-16h.

Permanences administratives et syndicales sans rendez-vous:

Aigle: route de la Zima 2.

Lundi, 14h30-18h30.

Crissier: rue des Alpes 51. Jeudi, 16h-18h30.

Lausanne: place de la Riponne 4.

Lundi, mardi et jeudi, 9h-12h et 13h30-18h; samedi, 9h-11h.

Le Sentier: Grand Rue 44.

Mardi et jeudi, 9h-12h et 14h-18h.

Morges: Grand-Rue 73-75 (2^e étage).

Lundi, 16h-18h30.

Nyon: rue de la Morâche 3.

Mardi et jeudi, 9h-12h et 13h30-18h.

Payerne: rue du Simplon 1. Lundi, 16h-18h30.

Vevey: rue Haldimand 23.

Mardi et jeudi, 9h-12h et 13h30-18h.

Yverdon: avenue Paul-Cérésol 24.

Mardi et jeudi, 9h-12h et 13h30-18h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Aigle: rte de la Zima 2.

Vevey: av. Paul-Cérésol 24.

Lausanne: pl. Chauderon 5.

Nyon: rue de la Morâche 3.

Crissier: av. des Alpes 51.

Yverdon: av. Haldimand 23.

Payerne: rue Guillermaux 1.

Morges: Grand Rue 73-75.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi, 9h-11h30 et 14h-16h30; mercredi, 9h-11h30.

SUISSE ROMANDE

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE CAISSE DE CHÔMAGE: 058 332 11 32

Lundi, mardi et jeudi, 8h-12h et 13h30-17h;

mercredi, 8h-12h; vendredi, 8h-12h et 13h30-16h.

Contact pour l'envoi des documents: caissechomage.unia.ch

BRÈVE

OVOMALTINE AU GOÛT AMER

Le 21 août, la société Wander AG, qui produit la fameuse Ovomaltine à Neuenegg, dans le canton de Berne, a résilié unilatéralement et sans raison la convention collective de travail (CCT), rompant un partenariat social qui fonctionnait depuis 50 ans. Et cela contre la volonté du personnel, qui subit des pressions et risque de voir ses conditions de travail dégradées. Avec Unia, qui les défend, 50 travailleurs et travailleuses de l'usine (sur un total de 90) ont signé un appel pour demander au nouveau PDG, Marco Zanchi, de maintenir la CCT. Cette dernière garantit entre autres aux employés de la production un salaire minimum de 4200 francs, diverses primes, une semaine de 41,5 heures et des jours de vacances supplémentaires. Tout cela est désormais remis en question. La direction souhaite remplacer la CCT par un simple règlement du personnel qu'elle pourrait modifier unilatéralement à l'avenir. Lors d'une conférence de presse, Unia a clairement indiqué qu'il n'accepterait pas la résiliation de la CCT et la détérioration des conditions de travail. «Les produits connus et appréciés de la gamme Ovomaltine ont un avenir, mais seulement si le travail du personnel est valorisé», a déclaré Corinne Schärer, responsable du secteur de l'industrie alimentaire et des boissons chez Unia. ■ AG



REPENSER LA PLACE DU TRAVAIL, UNE EXIGENCE ÉCOLOGIQUE

Le rendez-vous des alternatives, Alternatiba Léman, se déroule du 1^{er} au 6 septembre. Entre autres conférences, le philosophe Dominique Bourg aborde le thème du travail.

Propos recueillis par Aline Andrey

Du 1^{er} au 6 septembre 2025, Alternatiba Léman revient pour une semaine de rencontres, ateliers et stands afin de nourrir la transition écologique et sociale. Cette manifestation, dont la première édition a eu lieu en 2014, veut mettre en lumière et en liens les solutions locales et citoyennes aux grands défis du réchauffement climatique et des inégalités. Avant le Village des Alternatives qui réunira une centaine d'organisations au parc des Bastions à Genève, le samedi 6 septembre, des soirées de conférences et d'ateliers aux titres évocateurs traiteront de plusieurs thèmes: «Le futur accélérateur du CERN en collision avec la démocratie», «Notre santé, notre planète», «Décroissance: choisir ou subir?», «La démocratie vous écoute-t-elle?». Elles auront lieu à l'Université de Genève, Uni Mail et à la Manufacture collaborative (MACO). Mardi 2 septembre, dès 18h, le travail sera au cœur des discussions à la MACO. L'intitulé de la soirée entre conférences et ateliers: «Réinventons ensemble le travail de demain. Nouveaux sens, nouvelles organisations.» Le philosophe écologiste, Dominique Bourg, introduira la soirée par une conférence. En préambule, il nous livre quelques-unes de ses réflexions.

QUESTIONS RÉPONSES

Comment appréhendez-vous la notion de travail?

Nous sommes une civilisation bizarre qui a survalorisé le travail et l'action au détriment de la contemplation, du laisser-être, de la pure connaissance. Comme Adam au Paradis, nous travaillons et transformons le monde au-delà de toute nécessité. L'avènement de la société moderne nous a par ailleurs conduits à nous imaginer extérieurs à une nature réduite à un stock de ressources à exploiter. Cet héritage moderne est effrayant. Darwin, en pionnier, s'est érigé contre

ce dualisme et a rappelé que nous appartenons à la nature. Il reste que nos modes de faire lui sont contraires. A Genève, l'échec du Traité sur les plastiques en est un exemple: les molécules que nous créons, notamment les polymères, sont stables, elles ne se laissent pas ramener à leurs composants atomiques. Elles se fragmentent seulement et s'accumulent dans tous les milieux. Les êtres humains polluent, alors que le reste de la nature, lorsqu'un organisme meure, le décompose et ne laisse aucun déchet.

Quelles pistes voyez-vous, au niveau de notre rapport au travail, pour remédier à la crise sociale et environnementale?

Il va falloir moins transformer la nature autour de nous et, dans certains domaines, notamment l'agroécologie, travailler manuellement plus parce que nous disposerons notamment et probablement de moins d'énergie et de matériaux, ainsi qu'apprendre à développer nos activités en harmonie avec nos écosystèmes. La *low-tech* est une option pour rendre la technologie moins destructrice. Le biologiste Olivier Hamant propose des techniques visant la robustesse plutôt que la performance, car actuellement nous produisons des choses certes très performantes, mais aussi très fragiles et destructrices. Ça va prendre du temps et, avec l'IA, nous n'en prenons pas le chemin...

Ces orientations techniques nouvelles devraient être solidaires de transformations sociales non moins importantes. D'un point de vue social, développer et respecter les communs (soit des ressources gérées collectivement, *ndlr*) est essentiel. Or, ceux-ci sont incompatibles avec le capitalisme. La refonte de nos sociétés exige non seulement de changer les techniques, mais aussi de transformer l'organisation sociale et politique. Sortir du productivisme pour favoriser la contemplation, avec un retour partiel au manuel.

Quelle est la place des syndicats, selon vous?

Ils ont un rôle très important à jouer... et qu'ils ne jouent plus assez. Nous



Pour le philosophe Dominique Bourg, notre civilisation a survalorisé le travail, et nous transformons le monde au-delà de toute nécessité, réduisant la nature à un stock de ressources à exploiter (Image d'archives).

sommes face à un capitalisme destructif, encore renforcé par l'IA, car beaucoup de métiers vont disparaître. Les syndicats sont donc essentiels. Reste qu'ils ne doivent pas défendre un système et des industries qui nous tuent.

Vous préconisez de travailler moins et de consommer moins...

C'est le b.a.-ba, car les flux d'énergie et de matière sont beaucoup trop importants pour notre système-Terre. Nous devons apprendre à produire moins de biens, à aménager moins d'infrastructures et à insérer nos activités dans les écosystèmes sans les détruire. Nous en sommes loin! Compte tenu des dégradations écologiques qui vont s'accélérer (hauze des températures et événements extrêmes), produire notre nourriture va rapidement redevenir une tâche aussi périlleuse que fondamentale. Il n'est pas impossible qu'il en découle une refonte de la distribution du travail.

C'est une révolution...

Quand on commence à défaire un système, on ne voit que le négatif, le désordre. Pour éviter de tout détruire et de se retrouver nu, il faudrait

arriver à élaborer des poches d'expériences relativement autonomes. Toute la difficulté vient de cette interdépendance. Reste que, si l'on ne change pas de système, le réchauffement va continuer. Avec 2°C en plus (par rapport à l'ère préindustrielle, *ndlr*), c'est 2 milliards de personnes qui ne pourront plus se nourrir... C'est effrayant! Tout comme les hectares de forêts qui ont brûlé cette année en Europe. Nous sommes déjà dans l'urgence, mais les Etats ne font rien, ou si peu. Tout est à l'avenant. Nous n'échapperons pas à une certaine forme de désordre. Déjà aujourd'hui la misère est présente aux Etats-Unis et en Europe. Or, à la fin du XIX^e siècle, les gens se sont révoltés pour de meilleures conditions de travail et des droits sociaux. Aujourd'hui, ceux qui subissent le système oscillent entre la passivité et les sirènes du fascisme. Les gens qui subissent le plus ne vont pas pouvoir continuer à nier les problèmes (quand on voit l'état qu'on a passé) et à chercher des boucs émissaires (les étrangers). Cette illusion ne peut pas tenir, car l'extrême droite fait crever sa base.

Ne faut-il pas transmettre des récits de futurs désirables?

Il y a toujours une face négative et une face positive. La décroissance par exemple, vue comme négative par beaucoup, permet pourtant de gagner en temps d'épanouissement, de se soustraire à la pression du travail, de générer de la solidarité, de restaurer les grandes qualités humaines... et de réenchanter la nature! C'est ça le positif. Je crois beaucoup dans l'accumulation des petits changements à l'échelle locale. Face à ce monde tellement noir et en crise, face aux dégradations environnementales exponentielles (chaleurs sèche et humide, sécheresse, pluies torrentielles, feux, aridité, etc.) qui touchent aussi la Suisse, soit on se laisse crever, soit on essaie de faire autre chose. Des changements très profonds sont nécessaires pour sauver nos capacités de nous nourrir et les écosystèmes. Avec le statu quo, on meurt. ■

Le programme d'Alternatiba Léman: alternatibaleman.org

Quand Philip Morris maltraite ses sous-traitants

La multinationale casse le contrat qui la liait à une entreprise spécialisée dans le test de produits. Ce qui laisse 80 personnes dans l'attente d'une ré-embauche ou de mesures d'accompagnement.

Rocco Zacheo

Leur fonction est cruciale dans le développement de nouveaux articles, mais leur statut au sein de l'entreprise est particulièrement fragile. Ils sont environ 80 et constituent un panel chargé de tester, dans des conditions contrôlées, le goût et les textures des produits de la multinationale Philip Morris. Cigarettes et tabac chauffé, notamment, passent ainsi entre les mains et les papilles de ces travailleuses et travailleurs spécialisés. Leur destin professionnel a basculé brutalement le 25 avril dernier, lorsque le géant américain annonçait qu'il mettait un terme au contrat qui le liait depuis onze ans à leur employeur, le sous-traitant SAM Sensory and Marketing, société du

groupe international Eurofins. Testeurs et préposés aux laboratoires se sont ainsi retrouvés sur le carreau le 31 juillet.

ABSENCE DE BONNE VOLONTÉ

La situation est particulièrement critique au siège lausannois de SAM. D'autant que la plupart des employés concernés évoluent à un très faible taux d'activité et que ce travail, comme le souligne le syndicat Unia dans son communiqué, «même précaire, permet à des personnes souvent en situation financière fragile (...) d'être dans la vie active et de générer un revenu qui est en partie déduit des aides touchées. Ces personnes montrent ainsi leur volonté de se prendre en charge.» Une volonté qui, sur un tout autre terrain, semble manquer chez les employeurs. Car l'entreprise SAM - active tout particulièrement en Allemagne et qui n'avait qu'un seul contrat en Suisse romande - disparaît certes du paysage local, mais elle est remplacée par une nouvelle, MMR, qui occupera le même site et les mêmes locaux. Cette dernière

négocie actuellement une possible ré-embauche de tout ou partie des employés, et se penche également sur des mesures d'accompagnement pour les licenciés. «Au sein du panel de testeurs, il y a des employés qui ont une longue ancérité et perçoivent certaines prestations salariales, note Fiona Donadello, secrétaire syndicale de la branche industrie d'Unia Vaud. On peut raisonnablement soupçonner MMR de vouloir éviter l'embauche de ce personnel et de privilégier l'engagement d'une main-d'œuvre qui coûterait moins cher.» En attendant, l'entreprise a adressé à tout le personnel sortant un courrier électronique tard dans la soirée du 14 juillet, qui sonde la situation professionnelle et l'état de santé de chacun. Ce premier pas n'assurant pas pour autant une réembauche automatique. Une partie des destinataires pense déjà à déposer sa candidature. Une autre partie hésite, sonnée par la brutalité de la démarche de Philip Morris et par l'absence d'écoute face aux requêtes des salariés. «On se sent complètement lâchés, alors

qu'on a été fidèles à la boîte et qu'on a fait notre boulot de manière très consciente, souligne Etienne*. La motivation en a pris un coup. Et en plus, on ne sait pas vraiment à quel genre d'environnement nous aurons affaire chez MMR. L'ambiance entre nous était franchement bonne chez SAM. J'ai l'impression que tout cela a été abîmé irrémédiablement.»

CONFiance CASSÉE

Sa collègue Evelyne*, treize ans d'ancienneté, fait le même constat. «Avec le refus de nous considérer comme des interlocuteurs qui méritent des réponses, Philip Morris a cassé le rapport de confiance. Pour travailler dans la sécurité, j'ai besoin d'avoir un environnement sécurisé où il n'y a pas de coups bas, où on répond aux légitimes interrogations du personnel. Aujourd'hui, nous nous battons de manière collective pour que les plus précaires puissent s'en sortir avec des solutions convenables. Malheureusement, en face on ne va pas dans la même direction: MMR n'a pas contacté les

collaborateurs qui n'ont pas d'adresse e-mail, par exemple. Il se trouve que ceux-là sont les employés qui ont le plus besoin de ce travail. Et il se trouve aussi que nous avons fourni tous les éléments permettant de les contacter autrement que par ce biais.»

Les échanges entre Unia et MMR se poursuivent. «Philip Morris, qui se soustrait à ses responsabilités, doit assumer son rôle, car c'est elle l'entreprise qui met fin au contrat et c'est elle qui donne les ordres», rappelle Fiona Donadello. En refusant que la précarité soit la norme pour les sous-traitants, Unia rappelle que «Philip Morris et MMR ont les moyens d'organiser une transition responsable pour l'ensemble du personnel.» Il appelle à l'ouverture immédiate du dialogue avec les salariés concernés ainsi qu'une garantie de leur reprise par le nouveau sous-traitant. Il exige enfin la mise en place de mesures de soutien pour les personnes licenciées. ■

* Noms connus de la rédaction.

Les accidents du travail gâchent les loisirs. Dites STOP en cas de danger.

A photograph of a man with a beard and a blue sweatshirt, wearing a white cast on his right arm, playing cards with a woman. He is looking at the cards in his hand. The woman, wearing glasses and a colorful patterned sweater, is also looking at the cards. They are sitting at a table with a potted plant in the background.

Dire STOP



La vie est plus belle tant que tout se passe bien.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Financé par la CFST
www.cfst.ch

suva

LA CRISE INDUSTRIELLE S'EXPOSE À YVERDON

Depuis cinquante ans, la cité du Nord vaudois, qui abritait plusieurs fleurons de l'industrie suisse, a vu la plupart de ses usines délocalisées ou fermées les unes après les autres. Une exposition revient sur ce bouleversement.

Antoine Grosjean

Au plus fort des Trente Glorieuses, époque de prospérité économique de l'après-guerre en Suisse, plus de la moitié de la population active d'Yverdon et de Sainte-Croix travaillait dans l'industrie. Des marques de renommée mondiale, comme les machines à écrire Hermès, les caméras Bolex ou les tourne-disques Thorens, étaient alors fabriquées dans la région. Mais cette activité industrielle n'a cessé de décliner depuis la crise pétrolière des années 1970, et Yverdon a dû se réinventer un avenir, notamment en réhabilitant ses bains thermaux.

Cette désindustrialisation – qui s'est poursuivie récemment avec la fermeture en 2021 de l'usine de piles Leclanché, dont la production a été délocalisée en Allemagne et en Pologne – a marqué les esprits et le territoire. Le Musée d'Yverdon et région a décidé de revenir sur ce pan important de l'histoire locale, avec l'exposition «On ferme!». Visible jusqu'en janvier 2026, celle-ci raconte l'essor, l'âge d'or, puis le déclin de l'activité industrielle régionale, au travers de nombreux objets, témoignages, documents, coupures de

presse, archives audiovisuelles, photos, affiches et autres dispositifs interactifs.

EXPOSITION PARTICIPATIVE

«L'aspect participatif est essentiel dans ce travail de mémoire collective», explique Corinne Sandoz, conservatrice du Musée d'Yverdon et commissaire de l'exposition. Nous avons voulu comprendre pourquoi ces industries, qui ont fait d'Yverdon une ville florissante, ont fermé les unes après les autres. Mais il s'agissait aussi de raconter comment la fin de ce monde industriel a été perçue par les gens.»

Un appel aux dons d'objets et aux témoignages a été lancé dès 2023. Entre autres, un ancien employé des usines Hermès-Paillard a offert sa collection de plus de 300 machines à écrire, radios, caméras et tourne-disques de toutes époques, dont seule une partie a pu être exposée. Les dons restent d'ailleurs les bienvenus tout le temps que dure l'exposition, et même au-delà, puisqu'ils serviront à constituer une collection pérenne que le musée va s'appliquer à conserver. «L'exposition est prévue pour être évolutive et les nouveaux objets reçus pourront être ajoutés à ceux déjà présentés», précise Corinne Sandoz.



L'exposition «On ferme!» à Yverdon, montre entre autres de nombreux articles de renommée mondiale – machines à écrire Hermès, caméras Bolex, tourne-disques Thorens, etc. – produits dans la région à l'âge d'or de l'industrie régionale.

PRÈS DE TROIS SIÈCLES D'HISTOIRE

En plus des marques susmentionnées, le matériel réuni relate aussi les destins des eaux minérales Arkina, aujourd'hui produites aux Grisons, des cigares Vautier, des radios Paillard, des pâtes Besson, de l'entreprise Céramique d'Yverdon SA et de la teinturerie Ehinger. Cette dernière, fondée en 1714, n'était pas loin de fêter ses trois siècles d'existence, quand elle a été rachetée en 2008 par la société Baechler. L'exposition évoque bien sûr les conséquences sociales des

restructurations, délocalisations et fermetures d'usines, de même que la reconversion des friches industrielles. Outre des clichés d'époque, «On ferme!» présente également une partie des enquêtes photographiques plus récentes sur le monde et le patrimoine industriel local, réalisées par Diana B. Kingsbury, Sarah Carp et Thierry Porchet – lequel travaille pour L'Événement syndical – ainsi que des peintures de l'artiste Sébastien Mettraux. L'exposition a été réalisée en partenariat avec la RTS, la HEIG-VD, notreHistoire.ch,

la plateforme d'histoire participative, et a bénéficié de recherches effectuées par les étudiants en master d'histoire de l'Université de Neuchâtel. ■

* Exposition: «On ferme! Mémoires de la crise industrielle», jusqu'au 11 janvier 2026, du mercredi au dimanche, 11h-18h. Musée d'Yverdon et région, place Pestalozzi 11.

Un chantier toujours aussi indigne

Unia Fribourg dénonce, une fois de plus, les mauvaises conditions de travail au Marly Innovation Center (MIC) et le manque de réactions de l'inspection du travail.

Aline Andrey

«Pas de vestiaires, pas de douches, pas de locaux de pause dignes et séparés: les conditions de vie sur ce chantier sont indéfendables. La direction des travaux elle-même admet son impuissance face aux entreprises, incapable d'imposer des standards élémentaires. Ce n'est plus de l'incompétence, c'est une démission morale.» Unia Fribourg, dans un communiqué, tance les conditions de travail sur le chantier du Marly Innovation Center (MIC).



Pour Unia Fribourg, le chaos devant le chantier démontre le stress vécu par les travailleurs qui n'ont même plus le temps de ranger.

Déjà en février, le syndicat avait dénoncé le manque de toilettes et d'hygiène, une situation en écho à la campagne nationale pour des chantiers dignes dans l'artisanat menée par Unia*. Si huit toilettes ont été ajoutées depuis, leur nettoyage est encore insuffisant. «Par ailleurs, il manque toujours un vestiaire et un local fermé pour mettre à l'abri les affaires personnelles des travailleurs», précise Yannick Ferrari, membre de la direction régionale d'Unia Fribourg. Mais ce qui inquiète surtout le secrétaire syndical, c'est la pression des délais renforcée par le manque de personnel. «Les délais sont irréalistes, la cadence impossible. On remarque que les travailleurs font des erreurs grossières, liées à cette pression. Ils n'ont même plus le temps de ranger. C'est le chaos devant le chantier (photo ci-contre, ndlr), ce qui est typique des situations de stress. Avec pour conséquence, un risque d'accidents accru. Les mesures de protection des yeux et des oreilles ne sont, en plus, pas toujours respectées...» Yannick Ferrari mentionne également qu'au vu du retard dans les travaux, une soixantaine d'Italiens ont été engagés. «Une centaine était attendue. Cela signifie qu'ils vont devoir mettre les bouchées doubles.»

QUID DES RESPONSABILITÉS

Unia critique également le manque de contrôle du Service public de l'emploi (SPE). Quant à l'intervention de la Suva, à la suite de la dénonciation des conditions de travail en début d'année,

il l'estime «d'une inquiétante légèreté». «Aucun suivi rigoureux, peu d'inspections réelles sur site et un rapport largement incomplet, selon les observations du personnel, indique le syndicat. Les risques persistent, les pratiques dangereuses aussi.»

Unia Fribourg pointe particulièrement du doigt l'entreprise Baiutti. «Elle ignore les signaux d'alerte, impose des cadences intenables et refuse de garantir les conditions minimales de sécurité, d'hygiène et de respect.» S'ajoutent à cela des cas de travail non déclarés et un manque d'infrastructures pour les travailleuses. Le syndicat conclut: «Le chantier du MIC est en train de devenir un symbole de laisser-faire. Il est temps d'y remettre de l'ordre, du respect et, surtout, des droits humains fondamentaux... Nous appelons le SPE, la SUVA, le maître d'ouvrage et toutes les entreprises concernées à une réaction immédiate.» Il semble avoir été entendu, puisqu'à *La Télé*, Le SPE souligne avoir programmé un contrôle prochainement. Quant à l'entreprise Baiutti, elle se dit surprise, mais affirme qu'elle vérifiera les différents manquements révélés par Unia. La Suva, elle, explique avoir demandé des corrections après chaque contrôle. Elle estime que la sécurité du chantier repose sur les entreprises et sur les employés qui doivent signaler tous les manquements et dire «stop» en cas de danger. ■

* evenement.ch/articles/des-toilettes-propres-grace-unia

ACCORD TROUVÉ ENTRE LA GRÈVE FÉMINISTE ET NEUCHÂTEL

La Ville et le collectif se réconcilient sur le droit de manifester à la suite du litige concernant le parcours du cortège du 14 juin 2023.

Aline Andrey

«Suite à une rencontre ouverte et constructive entre des délégations du Conseil communal et du collectif, et au vu des garanties données pour l'exercice du droit à manifester pacifiquement pour chacun-e, le collectif retire son recours au Tribunal fédéral.» Dans un communiqué commun, la Ville de Neuchâtel et le collectif neuchâtelois de la Grève féministe se réjouissent d'avoir pu «trouver une issue pragmatique et constructive à cette affaire», une bataille juridique de plus de deux ans sur le droit de manifester, en lien avec le parcours emprunté par le cortège du 14 juin 2023*. «La Ville de Neuchâtel tient à garantir l'exercice de la liberté fondamentale à se rassembler pacifiquement, en privilégiant les solutions concertées en amont des futures manifestations, indique le communiqué. La descente d'un cortège par l'avenue de la Gare, tout comme par l'avenue du Premier-Mars, doit en principe, être rendue possible...»

UN PAS EN AVANT

Solenn Ochsner, membre du collectif de la Grève féministe, secrétaire syndicale à Unia Neuchâtel ne cache pas sa satisfaction: «C'est clairement une avancée. Nous avons obtenu les garanties nécessaires selon nous, le collectif de la Grève féministe et les syndicats, dont Unia, qui nous soutiennent, pour pouvoir manifester de manière convenable. Nous avons donc décidé de retirer notre recours qui ne portait que sur le tracé et ne pouvait donc pas résoudre toutes les problématiques dans le canton et au-delà. Notamment celui des émoluments à payer, très élevés dans le canton de Fribourg par exemple, ou la lourdeur des démarches pour demander des autorisations.» La militante, responsable officielle du cortège, se trouve encore sous le coup d'une plainte pénale et espère que le procureur renoncera à la poursuivre.

Pour mémoire, plus de 6000 personnes s'étaient rassemblées à la gare, le 14 juin 2023, à l'occasion de la Grève des femmes. Les autorités voulaient que la manifestation passe par une ruelle piétonne, étroite et pentue; un tracé inadapté et dangereux, selon les organisatrices. Celles-ci avaient finalement décidé de descendre par l'avenue de la Gare, comme en 2019. En amont, le collectif avait déposé un recours au Tribunal cantonal, après le refus du Conseil communal de reconstruire le parcours imposé. La décision du Tribunal cantonal de juger ce recours irrecevable a ensuite été balayée par le Tribunal fédéral. Les juges neuchâtelois avaient donc dû se pencher sur le fond de l'affaire. En janvier 2025, ils donnaient raison à la Ville. Le collectif avait alors réagi en déposant un recours au Tribunal fédéral, avec le soutien des syndicats, pour défendre le droit de manifester de plus en plus restreint. ■

* evenement.ch/articles/le-droit-de-manifester-au-tribunal-federal

PAUSE CAFÉ MILITANTE

Avec Nicolas Marty, membre du comité régional d'Unia Fribourg



«LA DÉMARCHE DES EMPLOYÉS ÉTAIT NOBLE»

Membre du comité régional d'Unia Fribourg, Nicolas Marty défend une solidarité active et conseille de ne jamais monter seul au front.

Sonya Mermoud

Nicolas Marty est de nature plutôt impulsive et combative. Et rien ne le révolte plus que l'injustice. Mais pour cet homme de 46 ans, l'engagement doit impérativement passer par le collectif et le syndicat. «La clé, c'est l'union. C'est notre force. Il ne faut jamais lutter seul au risque de se faire licencier», souligne le militant, qui a largement soutenu les grévistes de Samvaz, à Châtel-Saint-Denis, passant tous les soirs après le travail et les vendredis après-midi, jours de congé. Pour mémoire, le personnel, licencié fin septembre à la suite de l'annonce de la fermeture du département bois, s'est battu plus d'une dizaine de jours pour un plan social. «Je n'avais jamais vécu de grève auparavant. On ne fait pas que griller des saucisses... C'était très enrichissant et fort émotionnellement parlant, avec des hauts et des bas, et une entreprise fermée à la discussion», note le quadragénaire, évoquant les différentes actions menées par les employés dans l'espérance, déçu, d'entamer des négociations avec la direction.

UNE LUTTE LÉGITIME

«La démarche des grévistes était noble. Ils se sont mobilisés pour leur dignité. Et pour la reconnaissance de leur travail à sa juste valeur. Une lutte légitime», ajoute le Fribourgeois d'adoption, non sans déplorer un monde professionnel qui s'est durci. En particulier en matière de salaires. «La tendance est aujourd'hui à l'engagement d'une main-d'œuvre non qualifiée que l'on forme sur le tas avec l'objectif de la payer moins, d'accroître la rentabilité», déplore Nicolas Marty.

Membre du comité régional d'Unia Fribourg, l'homme, T-shirt aux couleurs syndicales, estime qu'il faut aujourd'hui défendre prioritairement une augmentation des rémunérations et la retraite anticipée pour les personnes exerçant des métiers pénibles. Il pense aussi qu'Unia Fribourg devrait se mobiliser davantage encore alors que «de moins en moins de personnes croient à la solidarité». «Bon, il faut aussi relever que les travailleurs ont souvent peur des réactions de l'employeur, en particulier d'être licenciés.» Une issue qui n'inquiète pas directement Nicolas Marty, car il connaît ses droits et est

bien armé professionnellement, avec deux CFC et deux brevets fédéraux.

PAS D'APPUI DE LA DIRECTION

Ancien électricien de réseau, le militant a effectué une reconversion professionnelle en 2019 et travaille désormais comme chargé de sécurité. Sa rencontre avec le syndicat se passe alors que, employé par une société de consulting dans son nouveau domaine, cette dernière refuse de lui payer trois jours de formation continue pourtant à sa charge. «J'avais alors un petit salaire. Et j'ai appris que le syndicat remboursait ce genre de frais.» L'homme pousse la porte d'Unia, puis décide de s'y investir davantage, marchant dans les pas de son père qui était membre du Syndicat des services publics. «Il y avait cette culture dans la famille visant à défendre nos droits.» Aujourd'hui, Nicolas Marty vient de démissionner de Sottas, actif dans la construction métallique à Bulle, pour rejoindre à la rentrée une entreprise de transports publics. «La raison de mon départ? La direction n'appuyait pas mes décisions. Je n'ai pas voulu prendre le risque que ma responsabilité soit engagée en cas d'accident.» Nicolas Marty avait pour mission de s'assurer que les employés travaillent en toute sécurité. Il contrôlait les équipements de protection individuelle des ouvriers chargés des éléments de façades et du montage correct des échafaudages lors de modifications de fixations qui nécessitent planification, coordination et nouvelle mise en place «dans les règles de l'art».

LES RISQUES D'UNE SÉCURITÉ BRADÉE

Nicolas Marty se réjouit aujourd'hui du nouveau défi qui l'attend. Et espère que ses futurs responsables valideront ses éventuelles propositions. «La sécurité n'a, hélas, pas toujours l'attention dont elle devrait bénéficier. Il y a une tendance à limiter le personnel par mesure d'économies. Il y a des travaux qui nécessitent par exemple la présence de trois ouvriers, et ils ne sont que deux. Mais pour certains patrons, c'est une perte de temps jusqu'au moment où intervient un drame. S'ils prétendent faire le maximum, celui-ci ne doit pas affecter le rendement. On peut souvent faire beaucoup mieux, indique Nicolas Marty, tout en tempérant son commentaire. Le travail de chargé de sécurité reste essentiel. Et agit aussi comme garde-fou. Même si on est parfois peu écouté, savoir qu'il y a des contrôles pousse à davantage d'attention. Et permet aux personnes sur les chantiers de s'informer.» ■

Notre vidéo:
evenement.ch/videos



Chargé de sécurité, Nicolas Marty souligne l'importance de la fonction et insiste sur la force que les syndiqués peuvent avoir en s'unissant.

COURRIER

CAISSES MALADIE, UN COLLECTIF CITOYEN S'EST RÉUNI À BERNE

Il y a quelque temps, une réunion de citoyens provenant de différents horizons s'est tenue à Berne.

Lors de cette séance, il a été fait état des coups d'assommoir à répétition portés chaque année par des hausses de primes maladie à l'automne. Dernière trouvaille des caisses maladie, une future hausse de la franchise minimale. C'est à croire que le porte-monnaie des assurés déborde d'argent. Or, c'est le contraire qui se produit. On observe d'année en année une augmentation de la paupérisation en Suisse et les primes maladie n'y sont pas étrangères.

Les assurés ont l'impression qu'ils payent plus pour avoir moins de prestations en retour.

L'argument massue des caisses maladie est de responsabiliser les assurés. Cela est fallacieux, chacun sait que la maladie ne se commande pas dans un catalogue. Ce que veulent les assurés, c'est payer pour rester en bonne santé. Donc la prévention devrait être l'un des objectifs importants des caisses maladie. Il est à relever que le pouvoir dont disposent les caisses maladie est disproportionné, cela à tel point qu'elles n'entendent pas les plaintes de très

nombreux assurés qui n'en peuvent plus d'être rançonnés avec des primes dépassant leurs capacités financières. Il est à souligner, selon l'OMS, que chacun doit bénéficier de soins médicaux économiquement accessibles. Donc ce dont ont besoin beaucoup d'assurés, ce sont des cotisations en fonction du revenu. C'est le but d'une véritable assurance santé au service de la population suisse. Il faut rappeler que la santé est l'affaire de tous et ne doit pas être l'apanage des privilégiés. ■

Thierry Cortat, membre d'Unia Transjurane

POING LEVÉ

LES VRAIS MÉTIERS NE PAIENT PLUS

Par Antoine Grosjean

De tout temps, des métiers sont tombés dans l'oubli pensant que de nouveaux voyaient le jour en parallèle. Disparus, entre autres, les allumeurs de réverbères, les dactylos, les poinçonneurs ou les télégraphistes. Ainsi va la vie! Le progrès technologique est une locomotive qui ne s'arrête jamais et ne possède pas de marche arrière. On peut le déplorer, sur l'air du «c'était mieux avant», mais ça n'y change rien. Le phénomène est vieux comme le monde. Cependant, à l'ère numérique, certains aspects de cette inexorable évolution laissent pantois. D'une part, parce qu'aujourd'hui, ce qui menace de disparition toute une série de métiers, ce ne sont pas de vulgaires machines, mais les algorithmes d'une intelligence artificielle qui pourrait bien, un jour, échapper à notre contrôle; d'autre part, parce que, dans nos sociétés en voie de désindustrialisation, de plus en plus de gens, infimes rouages de l'économie, exercent des *bullshit-jobs* (ou *jobs à la con*, en français). Autrement dit, des emplois dont le sens s'est perdu dans les limbes de la bureaucratie.

Et puis, que penser de ces nouveaux gagne-pains qui ont la cote en ce moment et dont l'éthique laisse parfois à désirer, comme consultant ou influenceur? Le premier, autopréclamé spécialiste en tout, semble être devenu incontournable. Plus une entreprise, plus une administration publique qui ne lance un projet sans avoir recours aux services d'un consultant externe. Comme si, en leur sein, plus personne n'était capable d'avoir des idées. Leurs salariés sont sans doute trop occupés à se cramponner à leur siège éjectable, et à faire des économies sur la moindre agrafe ou la moindre touillette à café, pour avoir le temps de réfléchir. Alors on paie des consultants à prix d'or pour le faire à leur place. Des experts en rationalisation qui, obnubilés par leur règle de trois, ne voient plus la réalité cachée derrière leurs colonnes de chiffres. Des médias ont ainsi relaté le cas récent d'un grand cabinet de conseil américain, qui avait accepté de plancher sur la façon la plus efficace, et la moins coûteuse, de déporter 500 000 Palestiniens... ■

Quant aux influenceurs et autres «youtubers», on atteint là des sommets dans la vacuité. Voilà un métier – si on peut appeler ça comme ça – qui consiste à publier tout et n'importe quoi sur les réseaux sociaux. Pourvu que ça fasse du clic, monnayable auprès des annonceurs publicitaires. C'est de cette manière que les influenceurs gagnent leur vie. En clair, on a affaire à des hommes-sandwichs 2.0. Cela pourrait prêter à rire si ça ne donnait pas des fois lieu à de tragiques dérives, telle la mort en plein streaming du Français Jean Pormanove, dont les sévices et les humiliations infligés par deux prétenus amis étaient suivis et encouragés par des centaines de milliers de followers. Le premier crétin venu peut ainsi devenir millionnaire à 20 ans en filmant toutes les âneries qui lui passent par la tête, du moment que ça fait le buzz. Après ça, allez expliquer à vos enfants qu'il faut travailler à l'école et apprendre un vrai métier, pour, au final, gagner un salaire qui leur permettra peut-être à peine de joindre les deux bouts. ■

COURRIER

PROTÉGER LE PERSONNEL SOIGNANT

Le personnel de soins est en colère, lorsqu'il n'a pas la possibilité de s'occuper correctement des personnes dont il a la charge. Il s'épuise ainsi à la tâche. Un nombre trop élevé de soignantes et de soignants (toutes professions confondues) quittent le métier seulement quelques années après la fin de leur formation. Il faut rationaliser, dit la majorité qui nous gouverne, alors qu'il faut une dizaine d'années pour bien former un soignant. Cette majorité abuse du concept du *New Public Management* pour démanteler le service public et fait comme si la concurrence permettait d'obtenir de meilleurs résultats et de meilleures conditions de travail. Elle nous parle de coûts de la santé, elle nous propose de rationaliser pour économiser, alors que la relation soignant-soigné nécessite avant tout du temps. «La santé est un état physique et mental, relativement exempt de gêne et de souffrance, qui permet à l'individu de fonctionner aussi efficacement et aussi longtemps que possible dans le milieu où le hasard ou le choix l'ont placé» (René Dubos, 1973). La santé est affectée par un grand nombre de déterminants, seuls environ 25% étant représentés par l'accès aux prestations de soins. Pour s'occuper de santé, c'est d'un système comprenant sa promotion, la prévention des maladies et des accidents et les prestations de soins médico-psycho-sociaux dont nous avons besoin. Aujourd'hui, la politique de santé n'est sous la responsabilité de personne ou de tout le monde, donc personne ne sait quoi faire et tout le monde se renvoie la balle. Il n'existe aucun cadre juridique qui définit les objectifs du système de santé. On observe de grandes différences entre les cantons. La LAMal, dont le but est d'assurer une protection financière contre la maladie et les accidents est de compétence fédérale (art. 117 Cst), est utilisée hors cadre pour réguler et piloter le système de soins. Si rien ne change, on va dans le mur: le système va s'effondrer et la santé des personnes et des collectivités va sérieusement en souffrir. Pour que la Confédération puisse agir de concert avec les cantons, les citoyennes et les citoyens et les professionnels, il est nécessaire d'inscrire dans la Constitution le fait que le système de santé est un service public, que la Confédération fixe les principes applicables à la politique de santé et coordonne les efforts des cantons. Il faut enfin que la Confédération légifère sur la collecte et l'utilisation des données destinées à un strict usage lié à la recherche. Ce qui n'empêche pas sur le court terme d'exiger des conditions de travail décentes pour ne pas épuiser et ne pas perdre des soignants. ■

Dominique Hausser, médecin de santé publique retraité, président de l'Union syndicale jurassienne

DANS LE PLASTIQUE JUSQU'AU COU



L'INSTANTANÉ

Photo Thierry Porchet

Deux fléaux en une image, réseaux sociaux et plastique, que l'on retrouve dans la nature et jusque dans le corps humain, dans le foie, les reins, le placenta, les testicules et dans nos cerveaux!

Installation de Greenpeace, Genève, 4 août 2025.

L'AVION TOUJOURS MOINS CHER QUE LE TRAIN

Une nouvelle étude européenne de Greenpeace démontre que 54% des vols en avion sont meilleur marché que les trajets en train. Se basant sur 142 itinéraires de moins de 1500 kilomètres, dont 109 transfrontaliers et 33 nationaux, l'étude couvre 31 pays européens. «Les compagnies aériennes low-cost, avec leurs prix cassés, sont en partie responsables de cette situation, indique le communiqué de l'ONG. Ryanair, Wizz Air, Vueling et Easyjet dominent

l'espace aérien européen avec des prix souvent inférieurs aux taxes d'aéroport et aux frais de billetterie. Ces prix, qui ne couvrent jamais les coûts, ne sont possibles que parce qu'aucun pays ne taxe le kérosène et que les billets d'avion internationaux sont exonérés de TVA.»

L'expert transport de Greenpeace, Herwig Schuster, ajoute: «L'aviation bénéficie de priviléges fiscaux injustes. Les prix des billets ne reflètent pas un marché qui fonctionne, mais un

système où les dés sont pipés.» Une situation d'autant plus intolérable que les vols émettent en moyenne cinq fois plus de CO₂ par passager et par kilomètre que le rail. L'exemple le plus extrême: prendre un avion entre Barcelone et Londres ne coûte que 15 euros, contre 390 euros par le rail. Soit 26 fois plus cher. En France, en Espagne et au Royaume-Uni, le train coûte plus cher dans 95% des cas. Greenpeace dénonce également le fait que les trains de nuit ne puissent

rivaliser financièrement avec les voyages (subventionnés) en avion. Concernant la Suisse, l'ONG regrette l'absence de liaison ferroviaire nocturne au départ de Genève. Malgré consolation, 29 liaisons transfrontalières, principalement en Europe centrale et orientale (Pays baltes et Pologne), sont moins onéreuses en train. De surcroît, depuis la première étude de Greenpeace, le pourcentage des trajets pour lesquels le train est majoritairement moins cher a augmenté

de 14 points. Une amélioration donc, mais pas assez rapide face à l'urgence climatique. Dès lors, Greenpeace demande la fin des subventions pour l'aviation et un système de billetterie ferroviaire simple, comme cela existe depuis longtemps pour les vols. ■ AA



DE BIAIS

Christophe Gallaz

L'ANGOISSE, LE MENSONGE ET LA FURIE

Cela commence par une mousse de symptômes fugaces et volatils. Par ces comportements à peine repérables au sein des sociétés qui nous entourent au travers des villages et des villes. Par ce moutonnement de gestes et de comportements assez machinalisés pour instituer la normalité de nos repères. Celle qui définit ce moment de notre espèce. Voyez cette angoisse phréatique au fond de nos psychés individuelles. L'angoisse que nos époques récentes ont l'air d'avoir accrue. Cette poche intérieure que nous nous efforçons de contenir par nos consommations

culturelles, nos huiles essentielles ou nos chamanes. Ou par ces voyages en des paradis touristiques où nous allons voir si nous y sommes.

A moins que cette même angoisse soit celle des amants, et finisse par pulvériser leur binôme quand leur amour supérieur, celui des affinités qui conjoignent leurs âmes, ne suffit plus à les rassurer sous l'empire des schémas auxquels ils s'accrochent. Ou voyez ces grands-parents qui photographient cent fois par jour leurs descendants quand les contempler, leur parler et les toucher n'équilibre plus assez leur propre frayeur de vieillir avant de disparaître. Ou voyez ces preneurs de selfies qui se confirment au moins par des images, puisque leur Soi n'est plus un abri. Ou voyez ces animaux de compagnie que leurs détenteurs gavent de croquettes et font toiletter chez leur esthéticienne en exterminant d'autant plus librement leurs ascendants sauvages sur les plaines et dans les forêts résiduelles encore disponibles, non sans s'acharner dans la foulée sur le Vivant faisant système autour d'eux.

Voilà. Tout ce corpus de nos menus réflexes personnels qui concourent à la déréalisation générale du monde. Qui concourent à sa violence à partir de nos petites brutalités. A sa destruction à partir de nos petites infériorisations d'autrui comme du Vivant. Et qui nous transforment. Sujets qui vivent en supposant leur liberté, objets conformés. Manipulateurs et manipulés. Avides et crédules en tant que consommateurs et citoyens. Falsificateurs et proies grégarisées des falsificateurs. La conscience s'est mise à nous faire défaut en tant que quille ou balancier. Nous nous abandonnons comme nous sommes abandonnés. Nous sommes ensemble et frappés de solitude inouïe. C'est pourquoi nous avons pareillement passé sous le règne des mensonges et des menteurs, dont nous sommes par conséquent les complices et les obéissants. J'y pensais l'autre jour à propos du langage, celui du verbe et celui des signes. A ce logo d'Implenia, par exemple, entreprise majeure de l'immobilier dans notre pays, qui figure une marguerite. Avec

sa petite couronne blanche et son disque jaune.

L'escroquerie sémantique absolue. Alors qu'il conviendrait d'évoquer la pelle mécanique, le chantier, l'autoroute ou le béton, c'est-à-dire la destruction des décors vivants excitée par l'obsession d'en extraire un maximum d'argent - ce qui désignerait la réalité sans l'inverser.

Or, cette marguerite d'Implenia, c'est le selfie de l'entreprise dûment mis en scène pour la circonstance. Je me regarde, je m'enjolive, je m'invente un sourire à pétales et je me présente au public. Parce que tout se tient. Tout se répond et se correspond sur cette planète chavirée. Se fait miroir et s'entre-maintient. S'affole, s'aggrave et s'emballle.

Au point que des Trump et des Netanyahu procèdent à leur tour pareillement. Le Moi élu porté par le peuple élu. Aussitôt se déploie de leur propre tête et de leurs propres mains la destruction sous les apparences de la construction. De la construction de l'entre-soi dominant. De la construction de la sécurité. De la construction

de la prospérité. De la construction de l'avenir. De la construction de l'histoire. De la construction du Prix Nobel de la paix.

Moyennant la destruction de tout le reste. De tous les Autres. De toutes leurs maisons. De tous leurs enfants. De tous leurs droits. De toutes les Cours internationales de justice. Les immigrés vers le Salvador, les Palestiniens sous leurs linceuls. Le rictus de la rage sur la droite de la bouche chez le Premier ministre, la casquette à marguerite sur la tête du président. Le premier traitant comme le second de mensonges tous les commentaires exprimés sur des faits, l'un «Vous êtes antisémites» et l'autre «Vous n'êtes pas Américains», l'un et l'autre emboîtés dans leurs cervelles et leurs costumes pour comassacer plus efficacement les éperdus qui s'enfuient en zigzags sur la scène saignante et poignante, comme une extase ultime de l'espèce où tu vis comme je vis en y commettant nos petits gestes annonciateurs. ■

NAVIGATION À CONTRE-COURANT

L'équipe du chantier naval de La Mestre, à Allaman, construit et restaure des bateaux en bois, perpétuant un savoir-faire ancestral. Cap sur une pratique valorisant la durabilité.

Sonya Mermoud

Photos Olivier Vogelsang

A la barre, on trouve Camille Fumat et Sébastien Godard. Les associés pilotent depuis 2022 le chantier naval de La Mestre, à Allaman, dans le canton de Vaud. Tous deux construisent, réparent et entretiennent des bateaux classiques en bois - coques en mélèze ou en acajou, membrures en acacia ou encore chêne pour les parties structurelles. Tous deux ont été formés par Jean-Philippe Mayerat, dit Mayu, une référence dans le domaine, qui a pris sa retraite. En cette radieuse matinée d'été, devant le hangar, un voilier sue littéralement sous la chaleur. «On le fait goger. En d'autres termes, on l'a rempli d'eau pour que le bois regonfle, afin d'en assurer l'étanchéité. Une opération réalisée chaque année ou tous les deux ans», indique Camille Fumat, avant de nous inviter à la suivre à l'intérieur de l'atelier. Un espace aux effluves de vernis et de sciure, vibrant au bruit des perceuses, raboteuses, ponceuses, marteaux, scies et autres ciseaux... Et caisse de résonance d'un vocabulaire spécifique, entre carénage, bordage, quille, étrave, gréement, etc. Dans ce lieu sommeillent une dizaine d'embarcations à rame et à voile-aviron en phase de rénovation. «C'est l'essentiel de notre activité. Depuis qu'on s'est lancé, nous n'avons, hélas!, pas effectué de nouvelles constructions. En revanche, nous avons d'importantes restaurations en cours», raconte la jeune femme de 30 ans, tout en présentant «Juliette», un élégant modèle provenant de France et datant de 1905.

MÉTHODES ANCESTRALES

«La moitié de ses pièces sont d'origine. Le bateau a été bien entretenu et correctement stocké», ajoute la passionnée, touchée par le vécu de l'objet, propriété du musée du Léman. «Nous avons à cœur de respecter les plans initiaux et le travail du constructeur», ajoute la trentenaire, insistant sur l'esprit du chantier, qui vise à valoriser le patrimoine et limite le recours aux matériaux et aux technologies modernes. «Nos méthodes sont ancestrales. Nos gestes, semblables à ceux d'il y a cent ans. Tout est réparable et démontable, assemblé, vissé, boulonné. Nous n'utilisons que très peu de colle.» Une approche largement mise en avant par le deuxième patron. «Je ressens du plaisir à naviguer à contre-courant. Les ports sont saturés de bateaux en plastique. Une vision du lac que je n'aime pas», critique Sébastien Godard, ravi de «ce pied-de-nez» aux pratiques actuelles. «Nous avons opté pour une autre manière de faire, alternative, s'appuyant sur le respect du passé», ajoute l'homme de 47 ans, issu d'une famille marine. «Avec une mère bretonne, il y avait quasi une pression atavique à ce que je m'oriente vers le nautique», indique celui qui a pourtant débuté son parcours professionnel en réalisant des dessins animés pour le cinéma. Mais qui conserve intact son amour de la création.



Camille Fumat et Sébastien Godard, les deux associés à la barre du chantier naval de La Mestre.



UN TRAVAIL TOUT EN RONDEUR

«J'adore réaliser des choses, comprendre et reproduire une pièce dans la même idée qu'elle a été pensée», partage le professionnel, insistant encore sur le caractère militant et éco-logique de l'initiative. Quand il a du

temps, ce manuel navigue volontiers avec son fils de 12 ans sur sa «liquette», nom d'un petit bateau de pêche disparu dans les années 1900, dont il ne reste aujourd'hui, avec le sien, que trois exemplaires. «J'apprends à mon aîné à ramer. Un autre monde est possible,

hors de la consommation de masse», poursuit Sébastien Godard, soulignant le caractère anachronique de la démarche. «J'ai également du plaisir à sortir avec notre voilier de chantier, le «Vainqueur», qui me laisse les mains libres pour boire une bière ou faire



L'entreprise ouvre ses portes aux propriétaires souhaitant participer à la réparation de leur embarcation. A l'image de Jordan et de son grand-père qui estiment la démarche excellente, ravis de profiter des conseils des professionnels.



Restauration d'un voilier datant de 1905. Sébastien Godard échange avec Toni, un collaborateur régulier de l'atelier.



L'équipe se compose des deux responsables, de deux collaborateurs réguliers et d'un apprenti (photo).

coucou aux personnes croisées», sourit le constructeur. Camille Fumat possède pour sa part un dinghy. «Une coquille de noix de 3,70 mètres, à clins, parfaite pour apprendre à naviguer, mais qui nécessite beaucoup de travaux», commente la dynamique et volubile Vaudoise d'adoption, en montrant l'objet. Avant de poursuivre la présentation d'autres embarcations attendant d'être remises en état, comme un voilier anglais de 1935 qui a trouvé un nouveau port d'attache à Morges et dont il faut changer le bordage, ou encore un petit canot de plaisance typique du lac Léman qui a conservé sa coque d'origine datant de 1938. «Les qualités requises pour exercer ce métier? Il faut bénéficier d'une vision d'ensemble, être capable de se projeter dans l'espace, se montrer précis, disposer d'un sens de l'esthétique et d'une bonne condition physique. Parfois, on passe toute la journée à raboter», détaille la menue jeune femme, notant encore que tout est arrondi dans ce travail et assez intuitif. «Une activité très complète.»

FAIRE CORPS AVEC LA NATURE

Le duo - épaulé par deux collaborateurs réguliers et un apprenti - défend aussi le volet social de l'entreprise. Et organise des journées portes ouvertes, accueille des classes d'élèves et propose aux propriétaires de participer à l'entretien de leur bateau. Avec, alors, l'idée de leur faire bénéficier de ses outils, matériel et conseils. Jordan et son grand-père œuvrent à la réfection des bordages en clins de leur canot. Les deux hommes, unis par la même passion, n'attendent que le moment de remettre leur petite embarcation à l'eau et d'en profiter. «Ce qu'on ressent alors? On n'est plus là. On fait corps avec la nature, le soleil, le vent», lance le retraité, qui possédait autrefois un bateau de 11 mètres. «On dépend de la météo. On laisse les problèmes derrière. C'est la paix, sans réseaux, sans regarder la montre», renchérit le jeune homme de 25 ans, ajoutant qu'avec un petit navire comme le sien, on se sent d'autant plus humble. «On est pareil à un grain de riz flottant sur l'eau», image-t-il, tout en signalant d'autres dégâts à réparer, examinant une planche vermoulue. «Cet endroit est super, l'équipe top. Des fous comme nous», rigole Jordan, soulignant encore que les conseils reçus ici se révèlent inestimables. Il espère terminer le job à temps pour participer à la Fête des canots de Rolle. «De quoi booster notre motivation», affirme le bricoleur, qui, des étoiles dans les yeux, raconte avoir, avec ce bateau et la famille, beaucoup navigué dans la région de la Pointe de Promenthoux, entre Dully et Nyon, sur la rive nord du Léman où ils allaient se baigner. Un souvenir qui déjà lui fait prendre le large... ■

Davantage d'informations: lamestre.ch